



Procès-verbal décisionnel de la réunion de l'assemblée générale du CBCS du 15/05/2017

Associations présentes ou représentées : A.N.A.I.S., Aimer Jeunes, AE, Bruxelles-Assistance-3^{ème} Millénaire, Bruxelles Laïque, C.A.P.-I.T.I., CDCS, Planning Karreveld, BXL Sud-Est ; Dune, Forum (Bruxelles contre les inégalités), FMM, FPCPF, FIMS, FMJMP, FARES, La Trace, Le Chien Vert, Le Méridien, Couleur Santé, Médecins du Monde, Modus Vivendi, Mutualité Saint-Michel, Question Santé, Planning de 1150 BXL, R.A.T., Soins chez soi, Abaka, le SAS, FASS, CAMD, SMES-B, Aidfam Koekelberg, FEDITO, Grandir Ensemble, Infor Homes, CFB, SOS Viol, Inclusion, La Perche ;

Associations excusées : S.O.S. Jeunes, Transit ASBL, MM Kattebroeck, CGXL, FCSSMB, Equipes d'Entraide, Cité Sérine, l'Equipe, GBO ;

Membres à titre individuels excusés : Charles Lejeune et Michel Pettiaux ;

Association invitée : Réseau Hépatite C ;

Personnes invitées : Mme Hélène Lhoest (FdSS), Mmes Julie Kesteloot et Caroline Legrand (CVTS), Mme Solange Verger, MM. Rien van de Wall et Gert Nys (Perspective.brussels), Mme Cécile Vanden Bossche, Stéphanie Devlesaver et Jacques Moriau (CBCS) ;

Rapporteur : M. Alain Willaert, coordinateur CBCS.

En l'absence des Président (Charles Lejeune) et Vice-président (Michel Pettiaux), excusés, M. Michel Roland (représentant de Médecins du Monde), préside la séance.

Approbation du PV de la réunion du 23/05/2016

Le PV est approuvé.

Organisme intersectoriel de coordination agréé par la Commission communautaire française
Rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles
Tel. : +32 (0)2 511.89.59 - Courriel : info@cbcs.be

Rapport du vérificateur aux comptes, approbation des comptes et bilan 2016 et du projet de budget 2017, décharge aux administrateurs, nomination d'un vérificateur aux comptes 2017

Mme Leslie De Wolf, atteste, au nom du Forum (Bruxelles contre les inégalités), de la véracité des comptes et bilan 2016.

Mme Hélène Lhoest (gestionnaire financière présente les comptes et bilan 2016 ainsi que le projet de budget 2017.

Il y a 3 ans, il y a eu en AG une demande d'arrêter de creuser le trou budgétaire. Aujourd'hui, il est comblé.

Le compte d'exploitation en positif s'explique par une meilleure perception des cotisations, une hausse des recettes d'activités diverses et une compression de la plupart des postes de frais de fonctionnement (dépenses limitées au montant de ce qui doit être justifié)

Les comptes et bilan 2016 sont approuvés et décharge est donnée aux administrateurs.

Le projet 2017 part du réalisé 2016, tenant compte de la non reconduction du financement de la PLASTIC et de l'incertitude de l'initiative EP. Le projet de budget est approuvé.

La FSB est nommée vérificatrice aux comptes 2017.

Montant de la cotisation pour l'année 2018

La cotisation sera maintenue à 50 euros. Vu le montant peu élevé, l'AG suggère que le CA mette à l'agenda des débats une possible revalorisation de celle-ci en 2019.

Approbation du rapport d'activités 2016

- Rapport collectif : chaque membre de l'équipe a écrit sa partie, Cécile a relu pour déceler un maximum de coquilles et Alain a dès lors harmoniser la présentation ;
- Tentative de répondre aux critères du rapport administratif tout en y incluant plus de textes de fond afin d'essayer de rendre la lecture plus intéressante ;
- Pas de chapitre spécifique pour les perspectives, celles-ci sont intégrées dans chaque parties du rapport.

Adhésion et soutien au Manifeste du travail social

Julie Kesteloot et Caroline Legrand (CVTS) présentent la genèse du projet.
L'AG du CBCS adhère et soutient le Manifeste.

Candidatures à l'adhésion de : réseau Hépatite C et DoucheFLUX

Les deux candidatures sont acceptées.

Présentation de Perspective.brussels

Mme Solange Verger, MM. Rien van de Wall et Gert Nys présentent
Perspective.brussels.

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

ACTIF

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	acquis.	amort.	val.résiduel.	
INSTAL. MACHINE ET OUTILLAGE	150,00	150,00	0,00	
MATERIEL INFORMATIQUE	5.485,88	5.485,88	0,00	
MATERIEL DIVERS	243,00	243,00	0,00	
	<u>5.878,88</u>	<u>5.878,88</u>	<u>0,00</u>	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
GARANTIE LOCATIVE			1.832,67	
CAUTION UCM			<u>115,00</u>	1.947,67
CREANCES A UN AN AU PLUS				
CLIENTS			2.439,60	
SUBSIDES COCOF A RECEVOIR			12.578,11	
ACTIRIS A RECEVOIR			<u>9.076,63</u>	24.094,34
VALEURS DISPONIBLES				
COMPTE D'EPARGNE BNP FORTIS			0,84	
C/C BNP FORTIS			44.747,20	
CAISSE			<u>23,59</u>	44.771,63
				<u>70.813,64</u>
				<u><u>70.813,64</u></u>

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

PASSIF

FONDS SOCIAL

PATRIMOINE DE DEPART 27.263,40

BENEFICES REPORTEES

RESULTATS EXERCICES ANTERIEURS -13.130,90
BENEFICE DE L'EXERCICE 18.071,90
4.941,00

DETTES A PLUS D'UN AN

ACOMPTES RECUS ACTIRIS (ACS) 2.982,54

DETTES A UN AN AU PLUS

FOURNISSEURS 6.014,29
PRECOMPTE PROFESSIONNEL A PAYER 4.478,93
ONSS A PAYER 647,10
PROVISION PECULE DE VACANCES 24.436,38
DETTES DIVERSES 50,00
35.626,70

70.813,64

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

COMPTE DE RESULTAT

<i>CHARGES</i>	<u>2016</u>	<u>2015</u>
SERVICES & BIENS DIVERS	47.650,36	43.821,27
FRAIS DE PERSONNEL	183.983,72	184.533,62
CHARGES FINANCIERES	780,02	42,47
	<u>232.414,10</u>	<u>228.397,36</u>
BENEFICE DE L'EXERCICE	<u>18.071,90</u>	<u>5.236,82</u>
	<u>250.486,00</u>	<u>233.634,18</u>
	<u><u>250.486,00</u></u>	<u><u>233.634,18</u></u>
 <i>PRODUITS</i>		
RECETTES ACTIVITES/JOURNEES...	6.504,20	0,00
COTISATIONS MEMBRES	8.480,00	6.800,00
SUBSIDE COCOF	87.561,71	85.997,00
SUBSIDE COCOF (PLATE FORME ASSOC.)	35.000,00	35.000,00
SUBSIDE COCOF (PUBLICATION)	6.000,00	6.000,00
SUBSIDE FOND 4S (format./superv.)	0,00	-500,00
SUBSIDE ACTIRIS	106.521,35	98.137,93
EXONERATION PP, REDUCT.AIP	413,63	0,00
CONVENTION RENCONTRES IRISEES	0,00	2.148,00
PRODUITS FINANCIERS	5,11	35,87
ECARTS DE PAIEMENT	0,00	15,38
	<u>250.486,00</u>	<u>233.634,18</u>
	<u><u>250.486,00</u></u>	<u><u>233.634,18</u></u>

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

SERVICES ET BIENS DIVERS

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
LOCATON INFRASTRUCTURES PERMANENTES	10.800,00	<i>10.800,00</i>
ENTRETIEN ET REPARATION LOCAUX	0,00	<i>25,98</i>
CHEQUES ALE	200,95	<i>0,00</i>
FRAIS DE REUNIONS	6.312,83	<i>2.350,91</i>
FRAIS DE REPRESENTATION	399,50	<i>201,60</i>
PETIT MATERIEL, MOBILIER	193,17	<i>0,00</i>
IMPRIMES, FOURNITURES ET MOB.DE BUREAU	1.961,42	<i>18,01</i>
FOURNITURES ET FRAIS INFORMATIQUE	4.045,74	<i>4.339,53</i>
FRAIS SITE WEB	623,15	<i>199,65</i>
CANTINE ET PRODUITS D'ENTRETIEN	123,15	<i>17,04</i>
TELEPHONE, GSM	2.528,56	<i>2.950,32</i>
FRAIS POSTAUX	251,32	<i>285,10</i>
FRAIS DE PUBLICATIONS	9.116,71	<i>10.062,63</i>
FRAIS ORGANISATION COLLOQUE/ J.E.	4.836,44	<i>2.863,60</i>
ASSURANCES DIVERSES	683,82	<i>749,22</i>
COTISATIONS DIVERSES	265,00	<i>402,45</i>
ABONNEMENTS ET DOCUMENTATIONS	820,80	<i>998,40</i>
PUBLICATIONS LEGALES	0,00	<i>123,06</i>
FORMATIONS, SEMINAIRES	185,00	<i>1.240,60</i>
FRAIS DE DEPLACEMENT	502,80	<i>473,50</i>
CONVENTION FDSS ASBL	2.200,00	<i>2.200,00</i>
HONORAIRES COMPTABILITE (Asd Compta 0881162846)	1.600,00	<i>1.548,80</i>
HONORAIRES AUX TIERS, EXPERTS	0,00	<i>1.970,87</i>
	<hr/>	<hr/>
	47.650,36	<i>43.821,27</i>
	<hr/> <hr/>	<hr/> <hr/>

COMPTES ANNUELS AU 31/12/2016

FRAIS DE PERSONNEL

	<u>2016</u>	<u>2015</u>
REMUNERATIONS BRUTES & PECULES DE VACANCES	165.461,34	160.579,72
CHARGES PATRONALES EMPLOYEUR	15.291,14	17.284,65
CHARGES PATRONALES S/ EXERCICE PRECEDENT	-334,36	0,00
EXONERATION PP, REDUCT.AIP	0,00	-401,46
FRAIS DE DEPLACEMENT S/FICHE DE PAIE	1.826,57	1.919,53
FRAIS DE SECRETARIAT SOCIAL	173,96	2.958,79
FRAIS EMPLOYEUR (travail à domicile)	1.379,64	1.482,27
ASSURANCE ACCIDENT TRAVAIL	1.288,19	1.304,30
SERVICE MEDICAL	402,50	244,32
DOTATION PROVISION PECULE DE VACANCES	24.436,38	25.941,64
UTILISATION ET REPRISE DOT. PROV. PEC. DE VACANCES	-25.941,64	-26.780,14
	183.983,72	184.533,62
	183.983,72	184.533,62

CHARGES FINANCIERES

INTERETS ET FRAIS DE BANQUE	38,92	42,20
ECARTS DE PAIEMENT/REGUL.DIVERSES	741,10	0,27
	780,02	42,47
	780,02	42,47

PRODUITS

70. Chiffre d'affaires

	<i>Comptes 2015</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Resultat 2016</i>	<i>BUDGET 17</i>
Recettes activités/journées...	2.148,00	3.256,00	5.684,20	-
SOUS-TOTAL	2.148,00	3.256,00	5.684,20	-

73. Cotisations et subsides

	<i>Comptes 2015</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Resultat 2016</i>	<i>BUDGET 17</i>
Cotisations membres	6.800,00	7.000,00	8.480,00	8.000,00
Subside COCOF Agr,, DEQL, DEQT	85.997,00	86.009,00	87.561,71	89.120,19
Subside COCOF/Action sociale (Zoom)	-	-	-	-
Subside COCOF/PLASTIC	35.000,00	35.000,00	35.000,00	-
Subside COCOF/initiative EP	6.000,00	6.000,00	6.000,00	-
Actiris	98.137,93	103.000,00	106.521,35	108.919,56
Fonds 4S	-500,00		-	
Exonération PP, Réduc AIP	-	-	413,63	
SOUS-TOTAL	231.434,93	237.009,00	243.976,69	206.039,75

75. Produits financiers

<i>Comptes 2015</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Resultat 2016</i>	<i>BUDGET 17</i>
---------------------	--------------------	----------------------	------------------

Intérêts	35,87		5,11	-
Regularisations diverses	15,38	-	-	-
SOUS-TOTAL	51,25	-	5,11	-
TOTAL DES PRODUITS	233.634,18	240.265,00	249.666,00	206.039,75

CHARGES 61. Biens et services				
	Comptes 2015	Budget 2016	Resultat 2016	BUDGET 17
Location & charges et ale	10.800,00	11.100,00	11.000,95	11.100,00
Communication et poste	3.235,42	3.500,00	2.779,88	3.000,00
Entretien, cantine, fournitures	61,03	1.350,00	2.277,74	2.300,00
Fournit., frais informatique	4.339,53	2.800,00	4.045,74	2.800,00
Frais de publication, colloque	10.185,69	10.500,00	13.953,15	8.240,00
Frais site web	199,65	2.350,00	623,15	650,00
Frais comptabilité	3.748,80	3.750,00	3.800,00	3.800,00
Frais documentation/format./cotisations	2.641,45	2.000,00	1.270,80	1.500,00
Assurances	749,22	750,00	683,82	700,00
Frais réunions	2.350,91	2.400,00	6.312,83	2.400,00
Frais de représentation	201,60	250,00	399,50	400,00
Frais de déplacement/transport	473,50	500,00	502,80	520,00
Honoraires aux tiers	1.970,87	250,00	-	1.200,00
Rencontres irisées	2.863,60	-	-	1.000,00
SOUS-TOTAL	43.821,27	41.500,00	47.650,36	39.610,00
62. Frais du personnel				
	Comptes 2015	Budget 2016	Resultat 2016	BUDGET 17
Charges salariales	160.579,72	146.202,19	150.940,32	136.774,29
Pécules de vacances		13.880,10	14.521,02	9.460,92

Charges patronales	17.284,65	15.353,65	15.291,14	10.106,17
Exonération PP+regul onss ex prec	-401,46	-	-334,36	
Frais employeur	3.041,80	5.011,32	1.379,64	5.011,32
Frais secrétariat social	2.958,79	2.500,00	173,96	1.630,00
Frais déplacement	360,00	2.379,96	1.826,57	1.977,96
Assurance AT	1.304,30	1.350,00	1.288,19	1.300,00
Service médical	244,32	250,00	402,50	400,00
Provision pécules de vacances	25.941,64	27.486,01	24.436,38	23.432,00
Reprise provisions péc. vacan.	-26.780,14	-25.941,64	-25.941,64	-24.436,38
SOUS-TOTAL	184.533,62	188.471,60	183.983,72	165.656,29
<u>65. Charges financières</u>				
	<i>Comptes 2015</i>	<i>Budget 2016</i>	<i>Resultat 2016</i>	<i>BUDGET 17</i>
Int. & frais de banque+regul	42,47	45,00	780,02	100,00
SOUS-TOTAL	42,47	45,00	780,02	100,00
TOTAL DES CHARGES	228.397,36	230.016,60	232.414,10	205.366,29
RESULTAT	5.236,82	10.248,40	17.251,90	673,46

diffusion de possibles
travaux Mutacelium
rapports
des et politiques

CBCS



CONSEIL BRUXELLOIS DE
COORDINATION SOCIOPOLITIQUE



RAPPORT ANNUEL 2016

**Organisme intersectoriel de coordination agréé par la
Commission communautaire française de la Région de**

Bruxelles-Capitale

RPM 418.480.071

Rue Mercelis 27

1050 Bruxelles

02.511.89.59

info@cbcs.be

<http://www.cbcs.be>

1. Résiste, prouve que tu existes (air connu) !
2. Nos publications
3. La PLASTIC
4. Les Interfédérations
5. Partenariats et collaborations
6. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016
7. La démarche transversale d'évaluation qualitative 2014-2016
8. La gestion interne

Editeur responsable : M. Charles Lejeune (Rue Mercelis, 27 - 1050 Bruxelles)

1. Résiste, prouve que tu existes (air connu) !

Il faut bien le dire ...

Le rapport d'activités 2015 du CBCS s'ouvrait sur ces mots :

« Le gouvernement par l'urgence développe des effets qui vont à l'encontre d'une politique du débat. En évinçant le temps long au profit de l'immédiateté, en privilégiant la mise en place de dispositifs destinés à résoudre les problèmes au coup par coup, (...) c'est en fait une sorte d'immobilisme qui apparaît. (...) L'absence du long terme comme horizon temporel de la décision politique souligne à quel point nous sommes, collectivement, en manque de projet. (...) la question centrale est de savoir pourquoi nous faisons ce que nous faisons, c'est-à-dire quel type de société nous voulons construire. L'accumulation des innovations ne dessine pas un projet de société ; c'est la force du secteur psycho-médico-social, dans toute sa diversité, d'être porteur, à travers son existence même, d'un tel projet. Il lui incombe de rester un producteur actif de visions d'avenir et de ne pas esquiver sa mission d'inventeur de possibles ».

La « rappe à fromage » dans les subventions publiques, la démultiplication des appels à projets, l'inscription des problématiques sociales et de santé dans des « cases » réductrices aux aides limitées dans le temps, le « tout » au sécuritaire ... Toutes ces tendances annoncées en 2015 poursuivent leur chemin en 2016.

Comme un moyen de résistance ... : les 3 pôles d'activités investies par le CBCS qui se nourrissent et interagissent plus que jamais entre elles afin de **mener à la fois un travail de réflexion et développer des forces de proposition communes face à ce cruel manque de perspectives des politiques sociales actuelles.**

Pour rappel, ces 3 activités du CBCS sont :

1. La production et la diffusion d'information et la promotion des initiatives sociales et de santé à destination des professionnels, futurs professionnels et d'un large public ;
2. Le soutien au dialogue sociopolitique sur une base pluraliste et intersectorielle ;
3. La promotion d'une démarche transversale d'évaluation qualitative.

Grâce à ces différentes portes d'entrée, le CBCS entend soutenir la construction de réflexions/projets communs de qualité sur des sujets incontournables tels que le travail en réseau dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales et le renforcement de l'articulation des problématiques sociales et santé ambulatoires.

Et, à travers ces thèmes, **viser l'émergence et le partage de savoirs, la production et la diffusion de savoirs mobilisables, la formulation de recommandations à destination des responsables associatifs et des mandataires politiques.**

Partant du constat que les professionnels de terrain ont besoin d'une vision transversale des politiques régionales et méconnaissent bien souvent les outils et moyens à disposition des pouvoirs publics pour les mettre en œuvre, il s'agit aussi, d'identifier et de présenter les acteurs, d'interroger l'articulation public-associatif, pour in fine se poser – ensemble - la question de la vision politique à moyen et long terme.

Si les Rencontres irisées ainsi que les divers groupes de travail permettent d'aborder ces thématiques par son versant institutionnel – nos mandats au Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé s'inscrivent aussi dans cette droite ligne -, les publications sont, elles, majoritairement le reflet de la parole et des expériences de terrain.

Nos publications - Revue papier BIS, dossiers, analyses, interviews, brèves - informent et/ou questionnent sur les sujets qui font l'actualité dans les matières du social, au sens large, et de la santé ambulatoire à Bruxelles.

Il vaut peut-être mieux le dire autrement ...

A travers ces divers supports, une réflexion sera lancée au cours de l'année 2017 sur la manière de diffuser/repenser l'information sociale : face à un gouvernement par l'urgence, doit-on également communiquer par l'urgence ; devenir un média de l'urgence qui informe sans questionner, diffuse les faits sans les décortiquer ?... Est-il possible de médiatiser les questions sociales autrement ? Aborder les inégalités sociales et de santé à partir des causes structurelles qui les sous-tendent plutôt que sur le registre du caritatif, du sécuritaire ou de l'émotion ?



Le CBCS tentera, avec l'appui des acteurs du social et de la santé, d'explorer, voire d'imaginer de nouvelles manières de donner voix aux diverses formes de précarités sociales et de santé.

2. Nos publications

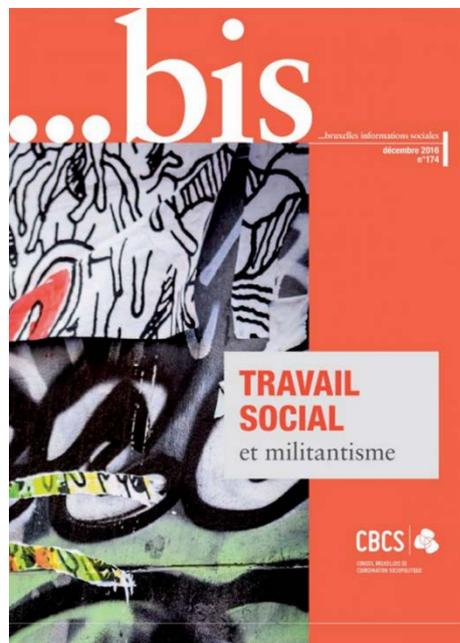
Afin de nourrir nos productions, nous assistons régulièrement à des colloques et journées d'études organisés tant à Bruxelles qu'en Wallonie. Cela nous permet de rester informés de ce qui fait débat, de maintenir le lien avec notre secteur d'activité et avec d'autres secteurs.

Cette année 2016, Stéphanie Devlésaver a également suivi une formation au STICS (octobre 2016) "S'outiller avec le mindmap/cartes conceptuelles", afin d'être capable de transposer certaines étapes des projets rédactionnels en mindmap (dossiers thématiques, projets en partenariat, brainstormings avec d'autres métiers tels que graphistes, photographes, ...), que ce soient sur papier ou via logiciel informatique.

L'ensemble de nos publications peut être téléchargé sur notre site Internet : www.cbcs.be

2.1. BIS n°174/2016 : Travail social et militantisme

Coordination du numéro : Stéphanie Devlésaver



Lorsqu'en équipe de rédaction du BIS, nous avons décidé ce numéro sur les initiatives sociales et citoyennes, épatés que nous étions par la foultitude de « nouveaux » mouvements sociaux (Tout Autre Chose, Acteurs des Temps Présents, 136jours, Ecole en colère, Nuit debout, ...), nous avions cette hypothèse : l'associatif subventionné - considéré par l'autorité politique comme service public fonctionnel - n'était plus en capacité de jouer pleinement son rôle de contre-pouvoir ; dès lors, selon le principe des vases communicants, le militantisme progressiste investissait ou créait d'autres lieux, dégagés de toute dépendance au pouvoir dominant. Au fil de nos rencontres, de nos lectures, de nos investigations, on s'est rendu compte que l'équation était moins caricaturale, plus complexe.

Parce que de tout temps, et particulièrement depuis la fin du 19ième siècle, des mouvements plus ou moins organisés sont nés chaque fois que le pouvoir dominant imposait trop d'injustice sociale et économique, comme c'est le cas aujourd'hui.

Parce que des initiatives citoyennes « novatrices, « alternatives »,

« révolutionnaires » au moment de leur émergence, ont été par la suite reconnues et soutenues par l'autorité publique. Pensons aux plannings familiaux, aux maisons médicales ...

Parce qu'on trouve bien souvent derrière la logistique nécessaire au fonctionnement de ces « nouveaux » mouvements sociaux, des structures institutionnalisées et leurs travailleurs (syndicats, services d'éducation permanente, associations culturelles ...)

Parce qu'à Bruxelles, les relations entre les services subventionnés, le politique et son administration sont globalement bonnes, malgré l'usage devenu trop fréquent de la gouvernance par appel à projets, qui confisque aux associations « le sens de leur action » (lire p. 3), ainsi que la tentation de plus en plus assumée de vouloir imposer des méthodes d'évaluation et de rapportage importées du secteur privé commercial, basées sur la culture du chiffre.

Parce que les autorités politiques bruxelloises ont réussi jusqu'ici à préserver les secteurs de l'aide et du soin des coupes d'austérité telles que pratiquées par le Fédéral ou dans d'autres domaines (culture, EP ...).

Mais si, pour ces secteurs, les financements ne faiblissent pas, ils n'augmentent plus à la mesure de l'accroissement des besoins de la population et des demandes adressées aux associations. Dans ce contexte de ressources limitées et d'augmentation des demandes d'aide et de soin, le mot d'ordre est de « faire plus et mieux ». Alors, que ce soit dans l'associatif subventionné ou via la mise en place de « nouvelles » initiatives sociales et citoyennes, le moins que l'on puisse écrire, c'est que cela réfléchit et expérimente à tous les étages !

On cherche d'autres formes d'organisation de la première ligne et/ou des financements alternatifs et complémentaires aux subventions d'Etat. (lire p. 9) ; on explore les marges du travail social institutionnalisé (lire p. 12 et p. 17) ; on se rassemble pour comprendre et proposer d'autres horizons (lire p. 26), voire pour mieux s'outiller et résister. (lire p. 32)

Rien d'exhaustif dans cette énumération, juste quelques exemples parlants de militantisme en œuvre dans les talvères du social (lire p. 34), c'est ce que propose ce dossier.

Travail social et militantisme

Dossier coordonné par Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

INTRODUCTION

- L'appel à projet : une nouvelle manière de réduire l'action associative ?** 3
Analyse de Jacques Moriau, sociologue, CBCS asbl

PARTIE 1 : QUE DE LIMITES !...

- Militer ? Faire son job et en chercher les moyens** 9
Article de Alain Willaert, coordinateur CBCS asbl

- Militer ? Explorer les interstices du travail social...** 12
Article de Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, d'après les interviews de Eric Husson et Odile Jacmain (LAMA asbl)

- Entre «résistance et ripostes associatives»** 17
Interviews croisées de Quentin Mortier (SAW-B), Chantal Dricot (CESEP) et Carmelo Virone (SMart)

- Le point de vue de...** 19
Interview de Eric Vermeersch, directeur-adjoint et formateur, CESEP

PARTIE 2 : MILITER : OUVRIR LES FENÊTRES !

- «Le travail social est aussi politique»** 21
Portrait de Sébastien Gratoir, enseignant à l'IESSID de la Haute Ecole Bruxelles-Brabant

- «Nouveaux» mouvements sociaux et travail social : solidaires ?** 26
Article de Stéphanie Devlésaver, d'après les interviews de Julie Maenaut (Tout Autre Chose), Mathieu Bietlot (136 jours), Quentin Mortier (SAW-B)

- Le Manifeste du travail social, un outil de résistance et un plaidoyer !** 32
Explications avec les membres du bureau du CVTS

- Talvères et rencontre sociale** 34
Carte blanche de Paul Hermant (Acteur des Temps Présents/136 jours)

CONCLUSION

- «Être tous en lien»...** 39
Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl

POUR APPROFONDIR

- Quelques pistes, parmi d'autres** 40

2.2. Les publications Internet

2.2.1. Les articles, analyses et interviews

1. « Réforme ACS : Gosuin met les points sur les i ! », Alain Willaert, CBCS, juin 2016
2. « Gouverner par appel à projet, dompter l'associatif », Alain Willaert, CBCS, avec les apports de Jacques Moriau et Michel Kesteman, juin 2016
3. « Les 4 étapes de la gestion publique du secteur associatif à Bruxelles », Jacques Moriau, CBCS asbl, juin 2016
4. « ACS : une réforme qui interroge l'avenir du travail social », Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, mai 2016
5. « Mobilité et aide au domicile de l'utilisateur : ça coince ! », Alain Willaert, CBCS asbl, mai 2016
6. « Réforme ACS : jusqu'ici ça va (plus ou moins ...) », Alain Willaert, CBCS, mai 2016
7. « Inertie à l'ombre des prisons de Saint-Gilles et Forest », Cécile Vanden Bossche, CBCS asbl, février 2016
8. « Un plan stratégique COCOF 2015-2018 : coup de comm' ou coup de neuf ? », Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, février 2016



Dossier web : « Après le parc Maximilien... »

Septembre 2015. L'Office des étrangers est saturé, les files sont interminables. Et dans cette attente, les nouveaux arrivants n'ont droit à rien, si ce n'est à un carré d'herbe, dans un parc, situé tout près de là. DOSSIER WEB sur la question en 3 lieux, 3 regards, réalisé par le CBCS (mai 2016).

« On est confronté à un déficit de l'accueil par le fédéral », résumait Gauthier de Bock, responsable bénévole à la Plateforme citoyenne de soutien aux réfugiés. « Choqués par l'inertie du fédéral », associations, collectifs, citoyens décident de construire un semblant d'humanité et d'accueil [1]. Quelque 150 bénévoles se mettent au travail : construction d'une cuisine et distribution de repas à partir d'invendus, montage et réparation de tentes, distribution de couvertures, de vêtements, ... Bref, une aide humanitaire d'urgence s'organise : improvisée, parfois chaotique, mais qui construit un « vivre ensemble ».

Octobre 2015. C'est le démantèlement du camp. La Plateforme citoyenne décide d'évacuer le parc Maximilien, elle refuse de « se substituer à l'Etat belge qui a une série d'obligations envers les demandeurs d'asile selon la législation européenne et internationale ». [2]

ET APRES ?



Comment s'organisent les citoyens bénévoles et les travailleurs sociaux pour continuer à apporter leur soutien ? Comment fonctionnent-ils dans cet état de crise ? Se connaissent-ils les uns les autres ? Existe-t-il une mise en réseau de tous les acteurs ? Quels autres types d'accueil existent dans l'ombre de la ville ? Que deviennent toutes ces vies sans droit, déclarées hors-case, hors-réseau ? Et enfin, que fait le politique ? Est-il atteint d'une paralysie incurable ou se mue-t-il, imperceptiblement ? Parce que l'état d'urgence continue, plus que jamais. Et que la « mer kamikaze » ne cesse d'engloutir ses corps.

9. « Le pré-accueil : entre urgence, adaptations et même rengaine », Cécile Vanden Bossche, CBCS asbl, mai 2016
10. « La Maison des Migrants, la maison des 'hors-circuits' », Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, mai 2016

11. Anticiper les crises de l'accueil des réfugiés ?, Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, mai 2016

12. Définitions utiles : "Petit lexique migratoire"

2.2.2. Articles du BIS papier n°174 mis en ligne pour une publication WEB

13. « Le travail social est aussi politique », Stéphanie Devlésaver, CBCS asbl, sur base de l'interview de Sébastien Gratoir, septembre 2016
14. « L'appel à projet : une nouvelle manière de réduire l'action associative ? », Jacques Moriau, CBCS asbl, décembre 2016.
15. « Travail social et militantisme », édito, par Alain Willaert, coordinateur CBCS asbl, novembre 2016.

2.2.3. Les Brèves

Nos analyses et études sont complétées par la publication de brèves factuelles qui épinglent des éléments de l'actualité des secteurs social-santé.

2.2.4. La newsletter



Les « BIS+ » sont diffusés chaque lundi (sauf congés scolaires).

L'objectif des "BIS+" est d'annoncer et de relayer les actions de l'associatif bruxellois dans le secteur du social et de la santé, au sens large, et comprend **l'actualité des secteurs, une revue de presse, des publications épinglées, un agenda, des offres d'emploi, des formations, des appels à projets, etc.**

Rédaction : Stéphanie Devlésaver, Cécile Vanden Bossche et Alain Willaert.

Au 31 décembre 2016, on comptait 2 987 abonnés directs. Le courriel d'informations sociales est également relayé par la liste de diffusion "Belsoc Infos" en Communauté française.

3. La PLASTIC

Coordination du projet : Jacques Moriau

Introduction

La PLASTIC (Plate-forme associative de suivi du transfert et de l'implémentation des compétences) a vu le jour en novembre 2013¹. Après une première période centrée sur la compréhension et la diffusion d'informations relatives aux effets de la VI^{ème} réforme de l'Etat sur les politiques social/santé bruxelloises, ses membres² ont considéré qu'il était nécessaire d'étendre ses activités à la recherche et à la mise en place de solutions concrètes sur le terrain de l'aide et du soin ambulatoire qui puissent répondre aux nouveaux défis de la situation socio-sanitaire et s'inscrire dans une réalité institutionnelle renouvelée.

The screenshot shows the website 'La PLASTIC' in a browser window. The address bar shows 'cbc.be/-La-PLASTIC-'. The website header includes the CBCS logo and navigation links: 'LE CBCS', 'INFORMER', 'ANALYSER', 'DÉCLOISONNER', 'EXPLORER'. A search bar is present with the text 'Rechercher'. Below the header, there is a banner for 'ESPACEIFA (ALAIN WILLAERT)' with sub-links 'Adresses', 'Documents', 'Agenda', 'Démarches'. The main content area features the title 'La PLASTIC' and a sub-heading '6e Réforme de l'Etat : impact budgétaire'. The article text discusses the 6th reform of the state, mentioning 'modalités nouvelles de financement, transfert de compétences et impact budgétaire Dulbea, document de travail n°14-02.RS'. To the right, there is an 'Agenda' section with dates: '17.10.2014', '30.06.2016', and '26.09.2014'. The bottom of the page shows a Windows taskbar with various application icons and a system tray with the date '29/06/2014' and time '14:48'.

¹ <http://cbc.be/Le-CBCS-impulse-une-Plateforme>

² L'ensemble des fédérations agréées par le Décret ambulatoire, les secteurs proches comme ceux des personnes handicapées, des IHP, des conventions de revalidation, des maisons d'accueil, ainsi que les interlocuteurs sociaux, les mutuelles et les représentants de l'AVCB (section CPAS).

Cette décision s'appuyait sur plusieurs constats en lien direct avec les conséquences des récents transferts de compétences :

1. Le fait régional est largement conforté. Comme en témoignent les déclarations de politique générale des différentes entités³, une série de décisions doivent maintenant se prendre à ce niveau et nécessitent la réorganisation de pans entiers de l'action sociale et des politiques de santé.

Ainsi, est-il envisagé, dans la déclaration du Collège réuni de la Cocom, le développement de réseaux de soins, la coordination des politiques et « *l'intégration d'une plate-forme de concertation entre tous les praticiens concernés en vue de mieux organiser l'offre* » (p. 6) ; « *la création d'une nouvelle offre de soins de santé primaire, fusionnant des institutions existantes au sein d'un centre social de santé global, reposant sur des économies d'échelle, le développement d'une offre intégrée et autoporteuse (couverture INAMI) en faveur des personnes les plus précarisées* » (p. 9) ; ou encore de « *faire des CPAS les fers de lance de la politique publique sociale locale, notamment par une meilleure coordination avec tous les acteurs associatifs et publics et un financement plus adapté à leurs missions* » (p. 10).

Certains dossiers initiés dans ce cadre général sont aujourd'hui au stade de la concertation ou de la mise en œuvre. C'est le cas de Iriscare⁴ et du Plan de santé bruxellois⁵ (PSB).

A d'autres niveaux de pouvoir, celui du fédéral ou d'autres entités fédérées, les projets de réorganisation et de simplification se multiplient : fusion CPAS - commune en Flandre, programmation des services et modification du décret ambulatoire au niveau de la Cocof, réforme 107 et infanto-juvénile en psychiatrie, Plan de promotion de la santé en Cocof, ...

2. L'appel à une mise en cohérence et à la rationalisation de l'usage des moyens par l'établissement de politiques globales se fait pressant. Cette tendance est perceptible partout, que ce soit en ce qui concerne les politiques « personnes âgées », handicap, ou pour l'ensemble du secteur ambulatoire⁶.

Dans un contexte général de raréfaction des moyens, la continuité des politiques actuelles passe par une utilisation plus efficiente des ressources. La VI^{ème} réforme est porteuse de dynamiques de recomposition qu'il va falloir gérer dans l'intérêt de plus grand nombre.

3. Ces tendances recourent la volonté du secteur ambulatoire d'aller vers une organisation plus coordonnée, plus transversale, plus efficace.

³ <http://cbcs.be/Priorites-politiques-Cocof-Cocom>

⁴ <http://cbcs.be/Plan-de-Sante-Bruxellois-la>

⁵ <http://cbcs.be/Vers-un-INAMI-bruxellois>

⁶ Nous entendons par "secteur ambulatoire" l'ensemble des politiques social/santé menées hors des institutions. Cela concerne ici aussi bien les secteurs inclus dans le Décret ambulatoire que, par exemple, les politiques à destination des personnes sans-abri, la promotion de la santé ou le secteur des habitations protégées.

Comme nous l'écrivions en début de législature au moment de la publication des déclarations de politique générale des différentes entités, le « *partenariat actif* » avec le secteur associatif dont il est question dans ces textes doit trouver à se réaliser dès les premiers pas des réformes envisagées. **La concrétisation de la concertation doit se faire avec la plus grande attention pour la représentativité des différents secteurs et la prise en compte de l'expérience dont ils sont porteurs. D'autre part, il est nécessaire de rester attentif à la façon dont on articule le secteur social et le secteur des soins, que ce soit au niveau des services ou à celui de leur utilisation par les usagers. Il importe ainsi de veiller à ce que les questions sociales ne soient pas constamment rabattues sur les questions médicales et subordonnées à celles-ci.**

Devant l'ampleur des enjeux actuels et la rapidité des réformes en cours, les différentes composantes du secteur ambulatoire veulent dépasser une position uniquement réactive et centrée sur une défense des acquis sectoriels. Cette position ne permettrait au mieux que de préserver certains secteurs, sans doute au détriment d'autres.

4. De nouveaux besoins, de nouveaux publics (réfugiés, ...), des problématiques toujours plus complexes émergent et doivent être pris en charge dans un cadre institutionnel renouvelé. Les demandes émanant du terrain doivent trouver une réponse qui puisse s'insérer dans la nouvelle découpe des compétences et font porter de nouvelles exigences en termes organisationnels.

Dans ce contexte inédit, la PLASTIC constitue l'un des espaces adéquats à même de penser les adaptations nécessaires à la continuité des missions dévolues aux différents services, et ce au-delà des barrières que créent parfois les clivages sectoriels et institutionnels.

Fidèle aux recommandations du rapport intersectoriel 2013 des organismes de coordination agréés par le décret ambulatoire⁷ qui promeut la transversalité et le travail en réseau, nous pensons qu'il devenait indispensable de réfléchir ensemble aux actions communes à promouvoir dans une logique assumée d'articulation des secteurs social/santé. Cette réflexion devant contribuer à la concrétisation d'une vision opérationnelle - porteuse des valeurs essentielles du secteur ambulatoire - de la politique d'aide et de soin à Bruxelles dans les années qui viennent.

PLASTIC 2016

Organisation de la 1^{ère} ligne d'aide et de soin

Durant l'année 2016, les activités de la PLASTIC se sont focalisées sur **la mise en question des conditions pratique de la transversalité.**

Un large travail de concertation, de réflexion et d'élaboration de propositions a été mené grâce à la mobilisation de deux types d'assemblées : le comité de pilotage (CP) et deux groupes de travail (GT).

⁷ <http://www.cbcs.be/Rapport-intersectoriel-2013>

La PLASTIC, telle qu'elle est composée depuis le début de ses travaux, a été utilisée comme comité de pilotage des discussions et des décisions initiées par les groupes de travail. Ce processus en deux temps a permis de prendre en considération les éléments à la fois extérieurs et de portée plus générale qui pourraient influencer, positivement ou négativement, les propositions issues de ces groupes. Le travail de concertation, de débat et de proposition a été mené en groupes de travail. Ceux-ci étaient composés de membres des services actifs sur le terrain et de représentants des secteurs. L'objectif visé étant d'identifier certaines problématiques transversales et récurrentes et d'y apporter des solutions concrètes sur base d'un repérage et d'une discussion critique de bonnes pratiques déjà existantes dans les secteurs.

Deux GT ont été constitués et ont travaillé au long de l'année 2016 :

- un GT « **accessibilité et réorientation** ». De nombreux professionnels font état de la difficulté récurrente de trouver les bonnes ressources dans le réseau quand il s'agit d'entamer un suivi partagé d'une situation. Vers qui orienter ? A quelles conditions ? Comment s'assurer de la poursuite du travail dans les termes négociés à partir de la demande initiale ? Quelques questions parmi d'autres qui témoignent de la nécessité d'améliorer notre gestion commune de la trajectoire et de la temporalité des problématiques amenées par les usagers. Gérer la même situation à plusieurs signifie aussi mettre en place les conditions d'un accueil partagé qui assure que la personne trouve une réponse adaptée quelle que soit la porte d'entrée dans le secteur.

- un GT « **offres conjointes** ». En réunissant physiquement au sein d'une même structure différents services, il est espéré augmenter l'efficacité de la prise en charge. C'est le cas de services fonctionnant sur base de multi-agrément ou de « maisons communes ». Cette proposition n'est cependant pas la panacée, d'autres expériences se structurent à partir d'un suivi personnalisé et au long cours des usagers par les professionnels qui se déplacent avec ceux-ci dans le réseau. Pour chacune de ces expériences se posent les questions des conditions de l'efficacité de l'offre, qu'elles soient matérielles, organisationnelles, professionnelles ou éthiques.

Chacun de ces groupes a réuni lors de 4 réunions de trois heures de 15 à 20 participants issus d'une grande diversité de secteurs (Plannings familiaux, CASG, Maisons médicales, Toxicomanies, IHP, Santé mentale, Promotion de la santé, Mutuelles, CPAS, ...).

Le GT « accessibilité » s'est réuni les 17 mai, 21 juin, 13 septembre, 11 octobre.

Le GT « offres conjointes » s'est réuni les 25 mai, 15 juin, 21 septembre, 19 octobre.

La PLASTIC dans sa forme comité d'accompagnement s'est, elle, réunie à quatre reprises (24 février, 6 juillet, 16 novembre, 2 décembre).

Constats :

A partir des pratiques de terrain des participants, une série de questionnements et de points d'attention ont émergé des discussions tenues entre professionnels. Parmi ceux-ci, on retiendra :

1. L'absolue nécessité qu'il y a à construire plus de « commun » entre les différents secteurs et services constituant la première ligne social-santé à Bruxelles ; que ce soit par l'établissement de lieux de coordination, la constitution coordonnée de la hiérarchie des priorités, le partage des objectifs, le financement du temps nécessaire à la communication et à l'organisation, ...
2. Le pendant de cette exigence : c'est-à-dire les précautions qu'il convient de prendre afin de conserver un certain degré d'autonomie et de libre choix, que ce soit au niveau de l'usager, des services, dans l'utilisation des réseaux, ...
3. L'attention indispensable aux façons dont s'articule (ou non) les questions sociales et les questions de santé, notamment la prudence relative au fait de ne pas rabattre les questions sociales sur les questions exclusivement sanitaires.
4. La part de responsabilité du politique dans l'organisation du secteur et dans l'éruption de logiques « protectionnistes » et « d'angoisse sectorielle ».
5. Le besoin d'une nécessaire définition et réorganisation des fonctions (accueil, accompagnement, coordination,...).
6. L'exigence d'une meilleure connaissance des possibilités du secteur.
7. La tension existant entre l'optimisation du fonctionnement de l'existant (réorganisation, extension de cadre, moyens supplémentaires) et la création de nouveaux services (multi-agrément, spécialisation bas seuil,...).
8. La question de l'échelle territoriale (quartier, commune, bassin).
9. La pression constante de l'urgence et de l'évaluation (tyrannie de l'efficacité, logique du chiffre).

Propositions :

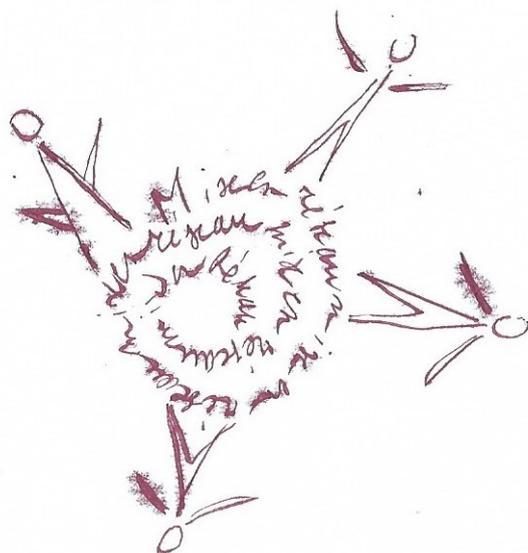
Ces constats, après discussion, sont la base d'une série de propositions dont les conditions de réalisation doivent également être l'objet de concertation et de débat.

1. L'apparition de nouveaux publics, l'évolution des problématiques et du contexte institutionnel comme socio-économique demandent la reconnaissance et la subsidiarité de nouvelles fonctions comme, entre autres, l'accueil, l'accompagnement psycho-social ou la coordination.
2. Les conditions actuelles de financement et la précarisation des carrières doivent ouvrir à la reconnaissance de solutions innovantes comme la possibilité de regrouper les forces de plusieurs associations sous la forme de « groupement d'employeurs ».
3. Des innovations doivent également favoriser l'interconnaissance et le travail en réseau : intervisions, échanges de travailleurs, support méthodologique commun.
4. La complexité des situations sur lesquelles intervenir nécessite la création de lieux de concertation (ou l'investissement de lieux existants), de

hiérarchisation des priorités, d'échanges. Ces lieux doivent associer également les CPAS et un financement spécifique doit être prévu pour la participation des différents services à leurs activités.

5. De façon générale, les politiques mises en place, notamment celles de financement via la logique d'appel à projet ou celles de programmation territoriale, doivent éviter la mise en concurrence des différents services et doivent veiller à pérenniser les structures.
6. Le travail en commun des différents services doit s'organiser de façon privilégiée sur base d'une « responsabilité partagée » à l'égard des différents publics plutôt que sur l'identification d'un territoire d'intervention.
7. L'articulation pratique des services passe par un travail en coordinations locales, notamment sur base d'un diagnostic local.

Perspectives 2017-2019 :



Ces propositions visent à la fois à améliorer l'accessibilité aux services de première ligne et à soutenir une articulation de l'offre capable de répondre à la complexification des demandes. Elles prennent place dans un mouvement de réorganisation plus large, initié entre autres par les dernières réformes institutionnelles, qui touchent tous les opérateurs de terrain et les différents pouvoirs subsidiaires.

Dans ce contexte, le CBCS veut s'appuyer sur le travail déjà fourni pour continuer à favoriser la réflexion et la concertation à propos de ces questions dans d'autres cénacles.

A ce jour, le CBCS s'engage à ce propos dans trois projets concrets :

1. La réponse, en collaboration avec Médecins du Monde, à l'appel à projet *Co-create* initié par Innoviris.

Ce projet qui vise à une amélioration de l'accessibilité et de la coordination de l'offre social/santé de première ligne passe par la création de centres intégrés.

Concrètement, Médecins du monde propose (sur base d'un financement FEDER et de subsidiations existantes) de créer deux centres sociaux et de santé intégrés (CSSI) à partir de 2017 sur les communes d'Anderlecht et de Molenbeek. Le CBCS propose de soutenir et d'accompagner méthodologiquement le fonctionnement de ceux-ci lors des deux premières années de leur mise en place.

2. La Démarche d'Évaluation Qualitative intersectorielle (DEQ-T) 2017-2019.

La DEQ-T donnera aux travailleurs des secteurs social/santé ambulatoire des clés de compréhension de l'impact de la VI^e Réforme de l'Etat et de l'environnement politique, économique et institutionnel sur leur travail. Articuler en connaissance de causes les problématiques des secteurs social/santé aux compétences régionales et permettre aux professionnels de mieux comprendre et réfléchir les enjeux pour agir sur ceux-ci plus efficacement sont les dimensions au centre du projet.

Que savent et que pensent les équipes, au sein des services de ces nouveaux enjeux ? Quelles questions identifient-elles par rapport à leurs pratiques de terrain ? Quels aménagements leur permettraient, selon elles, de mieux travailler transversalement ?

Il est important d'évaluer les effets de la nouvelle situation sur le terrain, au plus près du travail des services. Il est particulièrement intéressant d'évaluer quels sont les manques et les besoins aujourd'hui pour affronter au mieux ces nouveaux enjeux et mieux travailler ensemble.

Cette ambition passe par plusieurs étapes :

- Informer les équipes : les rendre attentives aux transformations pour permettre aux travailleurs de repenser leurs pratiques à la lumière d'enjeux globaux (formations, publications, rencontres irisées autour de ces thématiques)
- Permettre aux travailleurs d'identifier ce qui doit changer au niveau du terrain pour créer du commun, de la transversalité (de quoi avez-vous besoin pour bien faire votre travail dans ce nouveau contexte ?)
- Confronter ces discours avec les propositions sur la table, qu'elles émanent du monde académique, des lobbies, d'instances politiques, de fédérations.
- Permettre une reprise de ces divers éléments par les interlocuteurs sociaux pour produire une position générale.

Nous n'excluons pas une demande de soutien financier adressé tant à la Cocof qu'à la Cocom afin d'étendre ce projet au-delà des seuls secteurs du Décret ambulatoire.

3. La participation, en tant qu'organisme intersectoriel de coordination, aux travaux de concertation entre les différents secteurs de l'ambulatoire social/santé et la Commission communautaire française à propos de la refonte à venir du Décret ambulatoire.

Informations sur les conséquences et suites de la VI^e Réforme de l'Etat

Il est à noter que tout au long de cette année 2016, les activités de suivi et de communication à propos des effets de la VI^e réforme de l'Etat ont continué comme les deux années précédentes, et cela en lien étroit avec les autres activités du CBCS.



Le CBCS (Jacques Moriau) a ainsi présenté des communications ou participé à des table-rondes lors des manifestations suivantes :

- Journée d'étude « Protection sociale et population bruxelloise », **CIEP**, 3 février 2016, Bruxelles
- « Journée d'étude sur l'action collective », **Centre d'études sociologiques, Université Saint-Louis**, 9 février 2016, Bruxelles
- « VI^e réforme de l'Etat. Un état des lieux », **Coordination sociale de Forest**, le 15 février 2016, Bruxelles
- « La majorité : construction sociale et évolution historique d'un statut socio-juridique », **Service Droit des jeunes – BADJE asbl**, « Sois grand et tes droits ? La majorité pénale, civile, sexuelle en question », 1^{er} mars 2016, Bruxelles
- « Evolution des politiques publiques de soutien à l'associatif bruxellois », **Plateforme ACS**, 25 mars 2016, Bruxelles
- « La VI^e réforme de l'Etat et ses impacts sur le secteur ambulatoire bruxellois », **Atelier des droits sociaux**, 19 mai 2016, Bruxelles
- « L'attention au social : entre enquête et politique », XX^e colloque de l'**AI SLF**, 4-8 juillet 2016, Montréal
- « Qu'en est-il de la démocratie ? », 1^{er} forum belge francophone des sciences sociales, **Abfsa**, 15 décembre 2016, Charleroi

Le CBCS (Jacques Moriau) a également publié les documents suivants :

- « Les quatre étapes de la gestion publique du secteur associatif à Bruxelles », juin 2016, disponible sur le site du CBCS à l'adresse <http://www.cbcs.be/Les-4-etapes-de-la-gestion-publique-du-secteur-associatif-a-Bruxelles>
- « L'appel à projet : une nouvelle manière de réduire l'action associative ? », *BIS*, n° 174, décembre 2016, pp. 3-7, disponible à l'adresse <http://www.cbcs.be/L-appel-a-projet-une-nouvelle-maniere-de-reduire-l-action-associative>

En outre, le CBCS (Jacques Moriau) a participé tout long de l'année à l'atelier d'enquête politique **consacré à l'aide sociale et au soin** et organisé par le service socio-politique de Bruxelles Laïque. Voir à ce propos :

<http://www.cbcs.be/Atelier-d-enquete-politique-penser-l-aide-et-le-soin-par-le-bas>

Enfin, lors du mois de juillet 2016, le CBCS (Jacques Moriau) a effectué une visite d'étude au CIUSS (Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux) de **Montréal** (www.ciusss-centresudmtl.gouv.qc.ca/le-ciusss/) et au CREMIS (www.cremis.ca), centre universitaire associé. **Cette visite portait principalement sur les questions d'intégration des services et des politiques de réorganisation de la première ligne.**

4. Les Inter-fédérations

Coordination des groupes de travail : Alain Willaert

Les deux inter-fédérations sont, avec notre activité de production et diffusion de l'information sociale-santé (chapitre 2), les principaux outils de mise en œuvre de nos missions d'organisme intersectoriel de coordination dans le cadre du décret ambulatoire.

4.1. *L'inter-fédération ambulatoire*

L'IFA s'est réunie à 8 reprises.

Cette inter-fédération est composée des organismes sectoriels de représentation et de coordination des secteurs du décret 'Ambulatoire' : FdSS, FLCPF, FMM, FEDITO, LBFSS/FSSMB, FBSP, CAMD et FSB. La FBCCSSD, bien que non agréée, participe activement aux réunions. L'AMA est invitée. L'IFA a pour objet l'échange d'informations, la concertation intersectorielle et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

Les dossiers abordés en 2016 :

- Charte fixant le cadre formel du fonctionnement de l'IFA ;
- Projet de Maison des fédérations ;
- Recueil de données et rapport d'activités harmonisés pour les services ambulatoires ;
- Présentation de la plateforme Internet Doris et du logiciel Jade utilisé par la FLCPF ;
- Co signature d'un édito sur la gouvernance politique par l'urgence ;
- Modification du décret « ambulatoire » ;
- Projet de co-organisation d'un colloque sur la fonction d'accueil ;
- Présentation du Plan stratégique de la CoCoF ;
- Nouveau décret encadrant les maisons d'accueil : incidences intersectorielles ;
- Introduction d'une demande de Maribel social CP329 pour coordonner la mise en place d'une centrale d'achat ;
- Choix politique d'introduire une DEQ collective propre aux organismes ;
- Accessibilité aux services des bénéficiaires issus des communes de la périphérie bruxelloise ;
- 3eme étude Programmation.

4.2. *L'inter-fédération sociale*

Depuis 2015, les réunions de l'IFS se « fondent » dans les réunions de l'IFA, par souci de transversalité et de transparence. Il n'y a pas eu de réunion de l'IFS en 2016.

Cette inter-fédération est composée des fédérations Sociales et Famille agréées par la CoCoF : FdSS, FLCPF, AMA, CAMD et FSB. Elle a pour objet l'échange d'informations, la concertation sur des matières relevant de l'Action sociales et de la Famille et favorise la prise en compte de la dimension transversale des missions dévolues aux secteurs représentés.

5. Partenariats et collaborations



Le CBCS est présent au sein des sections Cohésion Sociale (Vice-présidence), Services ambulatoires (membre effectif), Aide à domicile (suppléance) et Bureau (Présidence) du **Conseil consultatif bruxellois francophone de l'aide aux personnes et de la santé**.

L'un des 98 travaux inscrits dans le Plan stratégique du service public bruxellois francophone est de repenser la fonction consultative. Cela ne va pas être simple, du moins si l'intention est d'aller plus loin qu'un lifting cosmétique.

Qu'est-ce que le conseil consultatif sinon le lieu de rencontre privilégié du politique, son administration et l'associatif subventionné. Privilégié car légitimé par décret. Encore aujourd'hui, on loue la CoCoF pour la qualité préservée des relations entre politique et associatif, là où ailleurs, le dialogue semble parfois plus difficile. Faisons donc vivre ce conseil consultatif, continuons à nous rencontrer et ne pratiquons pas la chaise vide. Et s'il faut le réformer pour qu'il retrouve la vivacité de sa jeunesse, réformons-le, mais préservons ses acquis.

Le Bureau du Conseil consultatif a ravivé une compétence trop souvent oubliée : les avis d'initiative. Il en a émis deux en 2016.



Le premier concerne la mobilité en Région bruxelloise. **A l'initiative de la section Aide et soin à domicile, le Bureau du CC a demandé que le secteur de l'aide et du soin à domicile soit plus et mieux consulté lorsque des décisions affectant la mobilité en région bruxelloise sont prises.**

Le second concerne la gouvernance par appel à projets. **A l'initiative de la section Services ambulatoires, le Bureau du CC demande que la pratique des appels à projets soit limitée aux missions complémentaires et non pas principales des associations subventionnées.**

Chaque étape de l'histoire politique belge correspond à un nouveau modèle d'intervention publique accompagné d'une certaine conception que se fait l'Etat de son rôle et de son action. Passé du modèle des piliers et d'un Etat organisateur durant les « Trente glorieuses » à celui de la liberté subsidiée et d'un Etat coordinateur admettant une certaine dose de contestation et de revendication dans les années 1970, le modèle se transforme progressivement en modèle de la tutelle et de la délégation dans les années 1990.

Il semble que l'on évolue, depuis quelques années maintenant, vers un nouveau modèle encore, celui de l'Etat activateur.

Le nouveau rapport qui s'instaure entre les pouvoirs publics et l'associatif est celui du marché, de la relation fournisseur/client. La gouvernance politique par appel à projets n'est plus seulement présente dans les programmes budgétaires facultatifs (les 'initiatives'), mais également dans le cadre des politiques publiques structurelles, les décrets (Cohésion sociale, Promotion de la santé ...).

Les promoteurs de ce mode de financement public de l'associatif y voient une solution contre le ronronnement qui peut menacer une structure assurée d'une subvention pérenne. Celle-ci pourrait être tentée de ne plus se remettre en question, quant à ses activités, ses méthodes, pour à terme ne plus répondre adéquatement aux besoins de la population et aux demandes des bénéficiaires. Une méthode pour, au moment défini par la fin du contrat, corriger le tir là où il y a lieu.

Si l'on peut comprendre cette préoccupation, il faut néanmoins attirer l'attention sur les effets réels que cette façon de faire engendre.

La gouvernance par appel à projets précarise le personnel de l'association, ce qui risque d'entraîner un désinvestissement dans la dernière ligne droite de la mission, celui-ci devant déjà se repositionner dans la recherche d'un nouvel emploi.

De plus, le système favorise les grandes organisations qui déploient leurs activités dans plusieurs secteurs. Seules celles-ci pourront en effet gérer financièrement la principale variable d'ajustement qu'est la masse salariale, en fonction des parts de marché gagnées ou perdues. Dans le même ordre d'idées, les grandes organisations sont également mieux outillées pour soumissionner de manière conforme et complète dans les temps impartis par l'autorité adjudicatrice.

Bien plus questionnant pour les rapports pouvoirs publics/secteur associatif, dans l'appel à projets, le sens de l'action est totalement défini par le commanditaire. Ce mode de relation hôte toute capacité critique et novatrice aux associations.

Le Bureau du conseil consultatif est aussi un bon endroit pour faire circuler l'information. A l'initiative du Collège, on y a débattu du projet BruStars, à l'initiative de l'administration, on y a pris connaissance de son Plan stratégique, à l'initiative de la section Personnes handicapées, on y est bien au fait du décret Handistreaming. Et ce ne sont ici que quelques exemples.



Dans le cadre de l'accord de coopération que la Commission communautaire française a signé le 16 juillet 2002 avec le Gouvernement marocain, le Service public francophone bruxellois a accueilli, du 23 au 30 octobre 2016, une délégation de l'Agence de l'Oriental. Cette mission s'inscrit dans le cadre du programme de travail de la VIème Commission mixte permanente qui s'est déroulée au Maroc en avril 2015. Les deux parties ont marqué accord sur le soutien au projet intitulé : « **Mise en réseau du tissu associatif et appui à l'approche participative en y intégrant la dimension multiculturelle avec la région de l'Oriental** ». Dans ce cadre, le CBCS (Alain Willaert) a tenu en octobre 2016, dans les locaux de la CoCoF, un exposé suivi d'une séance de questions/réponses sur la représentation institutionnelle de la société civile en Belgique, avec un focus sur la CoCoF.

Le CBCS est représenté au sein des Conseil d'administration du **Centre bruxellois de Promotion de la Santé (CBPS)**, du **Centre de Documentation Santé Bruxelles (CDSB)** et du **Forum Bruxelles contre les inégalités**.

Le CBCS est également membre des AG de :

- **Service intégré de soins à domicile bruxellois francophone (SISD)**
- **Comité de vigilance en travail social**
- **Soins chez soi asbl**
- **Centre d'appui – Médiation de dettes**
- **Plateforme Santé et Solidarité**

Réseau réseau

*Réseau Réseau
réseau réseau réseau réseau
réseau réseau réseau réseau
Réseau réseau réseau
Réseau Réseau Réseau
Réseau Réseau Réseau*



Le CBCS est partenaire du « **Forum ACS** », une **plate-forme associative de suivi du projet de réforme du dispositif ACS**. Après avoir initié en 2015 une enquête d'impact auprès des employeurs concernés - dont les résultats ont été publiés et analysés au premier trimestre 2016 - la Plateforme a organisé un débat parlementaire en juin 2016.

Représentants politiques :

Pour le cdH, M. Hamza Fassi-Fihiri

Pour DÉFI, M. Emmanuel De Bock

Pour Ecolo, Mme Zoé Genot

Pour le MR, M. Olivier de Clippele

Pour le PS, Mme Catherine Moureaux

Pour le PTB, M. Michaël Verbauwheide

Représentants de la Plateforme ACS : Myriam Djegham et Laurent Dupont

Modératrice : Aude Garelly

Voir à ce sujet :

<http://www.cbcs.be/ACS-une-reforme-qui-interroge-l-avenir-du-travail-social>

<http://www.cbcs.be/Projet-de-reforme-du-dispositif-ACS-et-politique-d-emploi-dans-l-associatif>



6. Notre démarche d'évaluation qualitative 2014-2016

Personne de contact : Alain Willaert⁸

Le Décret du 5 mars 2009 relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'action sociale, de la famille et de la santé introduit la « démarche d'évaluation qualitative » dans les secteurs. Cette dernière se décompose en une démarche d'évaluation qualitative (DEQ-L) par service agréé et une démarche intersectorielle d'évaluation qualitative (DEQ-T). Processus d'autoévaluation, la DEQ-L vise l'amélioration du service proposé aux bénéficiaires et à la population dans son ensemble en termes de prévention, d'aide ou de soin, compte tenu des moyens disponibles en effectifs, ressources financières et structures.

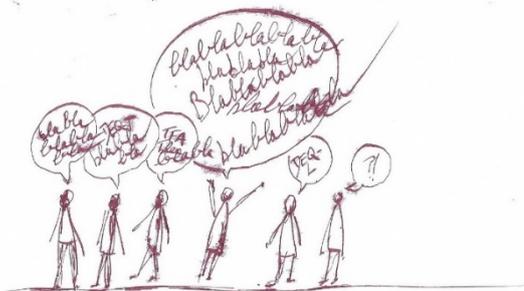
Thème

« Le CBCS axera sa DEQ particulière 2014-2016 sur la communication interne. »

Objectifs

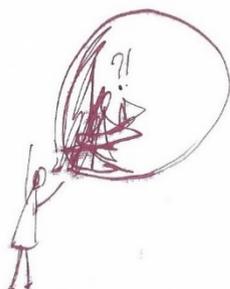
1^e : optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale du CBCS, et garantir sa fluidité. Cette fluidité se heurte parfois :

- à la grande taille de l'assemblée générale et, de ce fait, au peu de contact entre le CBCS et certains de ses membres ;
- à la multiplicité des organes et groupes de travail permanents qui concourent à la mise en œuvres des missions et activités du CBCS.



⁸ 02.644.04.81 – awillaert@cbcs.be

Il s'agit ici de pouvoir répondre aux 3 questions suivantes :



1. Quelle est l'évolution qualitative des interactions entre le CBCS et ses membres (circulation de l'information, participation aux projets, sentiment d'appartenance) ? Cela doit-il être amélioré ? Et si oui, que mettre en place ?
2. Les plus-values apportées par la qualité de membre du CBCS peuvent-elles être clairement énoncées ?
3. Les champs de compétences et les prérogatives décisionnelles de chaque organe et groupe de travail du CBCS (IFA, IFS, PLASTIC) sont-elles connues et acceptées par tous ? N'y a-t-il pas avantage à les nommer dans le Règlement d'ordre intérieur ?

2^e : mettre en œuvre les décisions prises lors de la DEQ 2011-2013 en matière de mutualisation de ressources du CBCS et des organismes sectoriels de coordination agréés dans le cadre du décret Ambulatoire afin de penser des outils communs de communication, à savoir l'utilisation d'un intranet collaboratif afin de tenir un agenda partagé, des listings « Presse », « associatif » et « Politique » mis à jour de manière participative et la mise à disposition de documents de travail.

L'objectif 2 n'a pu être réalisé. Deux principales raisons à cela.

1. La complexité technique : la partie « privée », accessible par mot de passe, du site Internet du CBCS n'a pas donné satisfaction.
2. Le manque de temps : pris par d'autres dossiers, les organismes n'ont pu consacrer du temps à rechercher une alternative.

Cependant, **les organismes ont poursuivi la réflexion sur les conditions pratiques à mettre en place pour optimiser la dimension intersectorielle de leurs activités et proposent une DEQ collective 2017-2019 : la création d'une « maison des fédérations ».**

Projet commun et partagé avec les fédérations et organismes représentatifs groupés au sein de l'IFA de travailler dans un même endroit.

La raison principale est de faciliter le travail en commun (décloisonnement des fédés, transversalité).

La seconde raison est d'ordre budgétaire : mutualiser certains coûts permettrait sans doute de faire mieux alors que nos budgets « emplois » et frais de fonctionnement stagnent.

L'objectif 1, quant à lui, demande encore du temps pour aboutir.

Avant de pouvoir penser au mieux l'interactivité avec les membres de l'AG, il nous a fallu analyser et formaliser le fonctionnement interne :

1. Au niveau de l'équipe
2. Entre l'équipe et le CA
3. Entre les groupes de travail Interfédération ambulatoire (IFA), Interfédération sociale (IFS), PLASTIC et le CA
4. Entre l'association de fait CRAMIC (qui encadre la DEQ transversale menée par le CBCS) et le CA

Les années 2014 à 2016 ont permis de mener une supervision d'équipe, d'une part, et de mieux définir les articulations entre les composantes internes de l'asbl, de l'autre.

Il s'agit maintenant d'optimiser la communication avec les 170 associations membres de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est arrivé à la conclusion que ce travail ne pouvait être réalisé pour fin 2016. En conséquence, **il a décidé d'en faire l'objectif de la DEQ individuelle 2017-2019**. Un accompagnement méthodologique sera sollicité. En effet, au final, il s'agira aussi d'assurer une meilleure visibilité et lisibilité des missions et actions du CBCS à destination des membres. Et pour cela, le CBCS doit d'abord mieux connaître la composition de son assemblée générale (quels sont les secteurs représentés et dans quelle proportion le sont-ils ? Quels membres ont été actifs dans des dossiers traités par le CBCS ces dernières années ? Quels sont les attentes des membres en regard des missions et actions du CBCS ?)

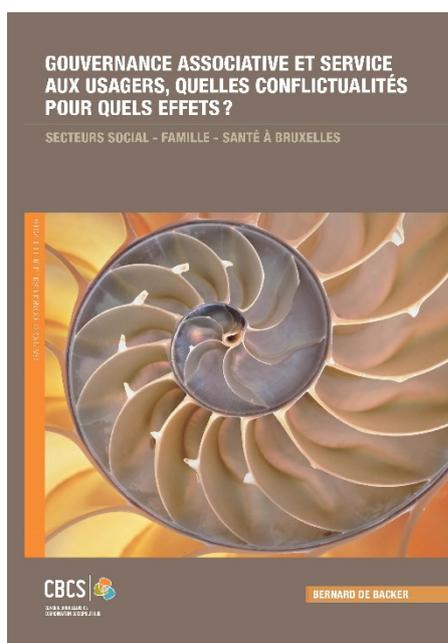
Effets produits

En ce qui concerne l'objectif 1, un effet tangible a été une dynamisation du travail en équipe, sans doute engendrée par la nécessité de tenir des réunions « formelle », alors qu'auparavant, la coordination des activités se faisait, en interne, de manière informelle, au coup par coup. Or, télétravail, réunions à l'extérieur et contrats à temps partiel font que l'équipe se trouvait rarement ensemble dans les locaux. **La conséquence la plus importante a été une meilleure compréhension par chaque membre de l'équipe de l'interconnexion des projets portés par chacun, ce qui a débouché sur la rédaction et la validation par l'équipe, le CA et l'AG, d'une part d'une note d'orientation 2016-2018, et d'autre part d'une modification du R.O.I. du CBCS.**

Si la DEQ collective 2014-2016 – l'objectif 2 – n'a pas été atteint, **la nécessité de travailler ensemble, en intersecteur, est devenue une évidence et a débouché sur des projets communs importants.**

7. La démarche intersectorielle d'évaluation qualitative 2014-2016

Chercheur : Bernard De Backer



Pour rappel, cette démarche d'évaluation qualitative intersectorielle (« DEQT »), accompagnée par les partenaires sociaux du secteur ambulatoire COCOF, réunis en association de fait « CRAMIC »⁹, en est à son second triennat.

Le thème de cette seconde DEQT (2013-2016) est un sujet qu'ils ont jugé important d'aborder dans une démarche réflexive et critique : **l'analyse des liens possibles entre l'organisation du travail (la gouvernance), la conflictualité et le service aux usagers.**

La feuille de route du projet consistait, dans une première phase (2014), à élaborer un modèle d'analyse, à formuler des hypothèses et à construire un outil de collecte des données sur le terrain. L'enquête de terrain était la seconde phase (2015/16), l'analyse des résultats et l'écriture du rapport la troisième (2016).

1. Analyse documentaire et interviews d'acteurs historiques

L'objet de cette partie est de reconstituer l'historique du champ ambulatoire et d'aide à domicile bruxellois francophone afin d'analyser les origines des secteurs, ainsi que les modes organisationnels de départ. Il s'agira aussi de situer ces origines dans le contexte sociologique, politique et idéologique de l'époque, y compris les politiques psycho-socio-sanitaires publiques et leur financement, notamment par le biais des associations non-marchandes. Dans la foulée, l'objet sera également de reconstituer les évolutions marquantes jusqu'à ce jour. En termes de méthode, il s'agit de repérer et d'utiliser des sources écrites pertinentes, internes ou externes, d'identifier des témoins importants de cette époque initiale à interviewer.

⁹ Cellule Régionale d'Appui Mobilisatrice de l'Inter-secteur CoCoF.

2. Elaboration d'une typologie des modes de gouvernance dans les associations concernées

Ce deuxième temps vise à repérer des types (il y en a certainement plusieurs) d'organisation et de gouvernance au sein du champ concerné, ceci à partir des interviews exploratoires et de la littérature existante.

3. Formulation d'hypothèses sur les impacts possibles des différentes gouvernances sur la relation aux bénéficiaires, par le biais de variables intermédiaires (prise de décisions, disponibilité, conflictualité, implication...)

Dans quelle mesure les divers types d'organisations ont-ils des impacts sur la relation aux bénéficiaires ? L'objet n'est pas de déterminer un « one best way », mais bien de formuler des hypothèses sur les impacts possibles, en sens divers (ce que l'on peut gagner d'un côté, on peut le perdre de l'autre). Cette étape est préalable à la construction d'un outil d'observation.

4. Construction d'un outil qualitatif et/ou quantitatif permettant de prendre la mesure et d'analyser la situation du terrain

La méthode n'est pas encore totalement déterminée à priori à ce stade, mais l'étape consiste à construire un outil permettant de tester des hypothèses auprès des acteurs (seconde phase du projet) en fonction de ce qui a été mis en évidence précédemment.

Le triennat

L'année 2014, après une mise en route du projet à l'automne 2013, fut principalement consacrée à la reconstitution de l'historique sous l'angle de la thématique choisie, à l'élaboration du modèle d'analyse et à la construction d'un outil de collecte de données pour la seconde phase. Plusieurs acteurs ayant un long parcours dans les services concernés furent rencontrés afin de mieux connaître l'origine et l'histoire des secteurs, notamment sous l'angle de la gouvernance et de la conflictualité. De nombreux documents et analyses historiques, émanant du terrain ou d'auteurs externes, furent aussi mobilisés pour placer les problématiques sectorielles en perspective et construire les outils d'analyse.

L'année 2015 a été consacrée, sur base des interviews approfondies d'acteurs de terrain, de l'historique des secteurs et de la littérature sur le sujet, à quatre volets principaux :

1. La problématisation opérationnelle de la thématique « gouvernance-conflictualité » par le biais de grilles d'analyse permettant, notamment, de construire un outil quantitatif de collecte de données sur le terrain.
2. La construction d'un échantillon représentatif (sur les mêmes bases que celui de la DEQT-1) permettant d'effectuer une enquête de terrain par questionnaire.
3. L'élaboration et le test du questionnaire.

4. L'administration du questionnaire auprès de l'échantillon.

L'enquête s'est déroulée de septembre à décembre 2015.

L'année 2016 (de janvier à juillet) fut consacrée au dépouillement du questionnaire, à la production d'un rapport intermédiaire spécifique à cette enquête et à l'analyse de celui-ci par le biais de groupes de discussion. L'ensemble de ces données a ensuite été intégré dans le rapport final.

Ce rapport final, incluant toutes les autres parties, a été clos en juillet 2016.

Il est téléchargeable sur le site du CBCS (<http://www.cbcs.be/Rapport-conclusif-de-la-DEQ-T-2014-2016>) depuis septembre 2016 et sera édité et diffusé en dossier papier en février 2017.

8. La gestion interne

8.1. L'Assemblée générale

L'Assemblée générale s'est réunie à **une** reprise. Elle a :

- **Approuvé les comptes et bilan 2015 ainsi que le projet de budget 2016** et donné décharge aux administrateurs ;
- Nommé le Forum (Bruxelles contre les inégalités) **vérificateur aux comptes 2016** ;
- **Fixé le montant de la cotisation 2017** à 50 € ;
- **Approuvé le rapport d'activités 2015 et la note d'orientation 2016-2019** ;
- **Accueilli comme nouveaux membres** : Les Amis d'Accompagner, Couleurs Santé, Groupement belge des omnipraticiens, Monde des spécialistes, Question Santé et SolidarCité
- **Approuvé une modification du R.O.I.**

La liste complète des membres sur : www.cbcs.be

8.2. Le Bureau

Le Bureau ne s'est pas réuni en 2016.

8.3. Le Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à **6** reprises. Les **principaux** points à l'ordre du jour des réunions du CA :

- Réflexions et échanges dans le cadre des **DEQ individuelle et intersectorielle** du CBCS ;
- Suivi du projet de « **Maison des fédérations** » ;
- Préparation de **la réunion de l'assemblée générale** ;
- Soutien au **CIRé** par la médiatisation de ses difficultés ;
- **Gestion du personnel** ;
- Echanges dans le cadre de **la PLASTIC** ;
- Echanges/points de vue/brainstorming sur la thématique choisie pour **le n° 174 de la revue Bruxelles Informations Sociales** ;
- **Décision de rentrer dans le CA du Centre de documentation Santé Bruxelles** ;
- **Echanges sur la future réforme du dispositif ACS.**

Composition du Conseil d'administration : www.cbcs.be

8.4. L'équipe

Conseil bruxellois de coordination sociopolitique (CBCS)

Stéphanie Devlésaver, Information/communication, du mardi au vendredi, tel. : +32.2.511.89.59, sdevlesaver@cbcs.be

Cécile Vanden Bossche, Newsletter BIS+, le jeudi, tel. +32.2.511.89.59, cvandenbossche@cbcs.be

Jacques Moriau, Chargé de recherches (PLASTIC), du mercredi au vendredi, tel. : +32.2.644.04.81, jmoriau@ulb.ac.be

Alain Willaert, Coordination générale/institutionnel, tel. : +32.2.644.04.81, awillaert@cbcs.be

Cellule régionale d'appui Mobilisatrice de l'intersecteur Cocof (CRAMIC)

Bernard De Backer, Chargé de recherches (DEQT), du lundi au mercredi, tel. : +32.2.511.89.59, bdebacker@cbcs.be

Stéphanie (ACS TP) a été en congé parental pour 1/5 de son temps de travail. Cécile remplace Stéphanie à 1/5 ETP.

Jacques a travaillé mi-temps ETP du 01/01 au 31/07 et 4/5 du 01/08 au 31/12 en CDI.

Alain est sous contrat ACS TP.

Bernard a travaillé mi-temps jusqu'à son départ à la pension, le 31/07.

Le temps de travail au CBCS a donc été en moyenne de 2,9 ETP.



Rédaction du rapport :

Alain Willaert, Stéphanie Devlésaver
et Jacques Moriau

Pour toute information :

**Conseil bruxellois de coordination
sociopolitique ASBL**

Rue Mercelis 27
1050 Bruxelles

<http://www.cbcs.be>



Adhésion et soutien au Manifeste du Travail social

Lors de son assemblée générale du 15 mai 2017, les membres du CBCS ont pris connaissance du Manifeste du travail social édité par Comité de Vigilance en Travail social (CVTS). Prenant référence sur la déclaration de principes de la Fédération internationale des travailleurs sociaux, ce Manifeste dispose que le travail social repose sur :

- la garantie donnée à chaque individu ou groupe d'affirmer sa place de sujet pleinement inclus dans la société, dans le respect de ses droits fondamentaux et de son autodétermination ;
- la garantie du secret professionnel qui permet à tous d'être entendus sans être jugés, d'être aidés en continuant à décider pour soi ;
- la garantie que les politiques sociales soient toujours traversées par un souci de justice, d'égalité et d'équité dans l'analyse des situations sociales.

Le travail social ne doit dès lors jamais servir à des fins :

- de contrôle ;
- de garantie de l'ordre public et moral ;
- de désignation des méritants et des autres.

Le CBCS adhère aux valeurs et principes fondamentaux exposés dans le Manifeste du travail social et suggère aux travailleurs sociaux et leurs institutions de le signer, via le site Internet : <http://www.comitedevigilance.be/>

Le CBCS demande aux membres du Gouvernement bruxellois, du Collège francophone et du Collège réuni :

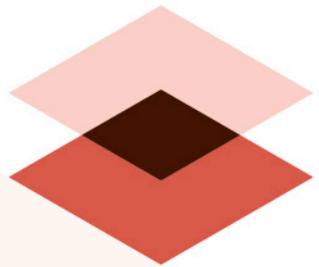
- de reconnaître le Manifeste comme outil de référence dans le cadre des politiques d'aide, d'accompagnement - individuel, collectif et communautaire - et de soin aux personnes ;
- d'intégrer et tenir compte des valeurs et principes du Manifeste dans les textes de loi qu'il promulgue ;
- de soutenir les valeurs et principes du Manifeste dans le dialogue, la concertation et la négociation interministérielle à tous les niveaux de pouvoirs.

Le Manifeste est disponible en téléchargement sur : <http://www.comitedevigilance.be/>

Organisme intersectoriel de coordination agréé par la Commission communautaire française

Rue Mercelis 27 - 1050 Bruxelles

Tel. : +32 (0)2 511.89.59 - Courriel : info@cbcs.be



perspective
.brussels 



AG du Conseil bruxellois de coordination socio-politique (CBCS) – 15 mai 2017

Bureau bruxellois de la planification / Brussels Planningsbureau

www.perspective.brussels

Bureau bruxellois de Planification (BBP)

- Ordonnance du 29 juillet 2015
- Organisme d'intérêt public (OIP) de type A

Objectif

Regrouper au sein d'une nouvelle structure publique les différentes administrations et cellules chargées de la statistique, de la connaissance socio-économique et de la planification stratégique du territoire.

BBP : entités regroupées

- **Institut Bruxellois de Statistique et d'Analyse (IBSA)**
- **Direction Études et Planification (DEP) du SPRB + observatoires thématiques**
- **Agence de Développement Territorial (ADT)**
- **Cellule du Bouwmeester-Maître Architecte (bMa)**
- **Service Facilitateur École**
- **Référent bruxellois du logement**



Présentation

A) Nos objectifs

B) Nos missions

a) Observation

b) Diagnostic

c) Veille et prospective

C) Nos méthodes et moyens

D) Collaboration avec le secteur social/santé



A) Nos objectifs

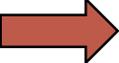
- **Mieux connaître un territoire / une thématique (quartiers, pôles, Région, logement, équipements publics, ...)**
- **Définir des zones d'intervention prioritaire**
- **Identifier les enjeux stratégiques et détecter à temps les problèmes**
- **Formuler des propositions liées au développement urbain et à la planification stratégique**
- **Suivre les grandes tendances socio-économiques du territoire régional**

B) Nos missions

a) Observation

 état des lieux, observatoires

b) Diagnostics

 études de définition pour des territoires spécifiques

c) Veille et prospective

 suivi des projets et de l'évolution des indicateurs - monitoring

a) Observation

❑ Identifier et analyser les spécificités d'un domaine d'action publique : les observatoires thématiques

Rassemblement de données existantes afin de cerner au mieux :

- la dynamique d'un secteur économique :

- ➔ Observatoire des bureaux
- ➔ Observatoire des activités productives
- ➔ Observatoire du commerce

- La dynamique de production de logements :

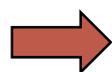
- ➔ Observatoire des permis logements



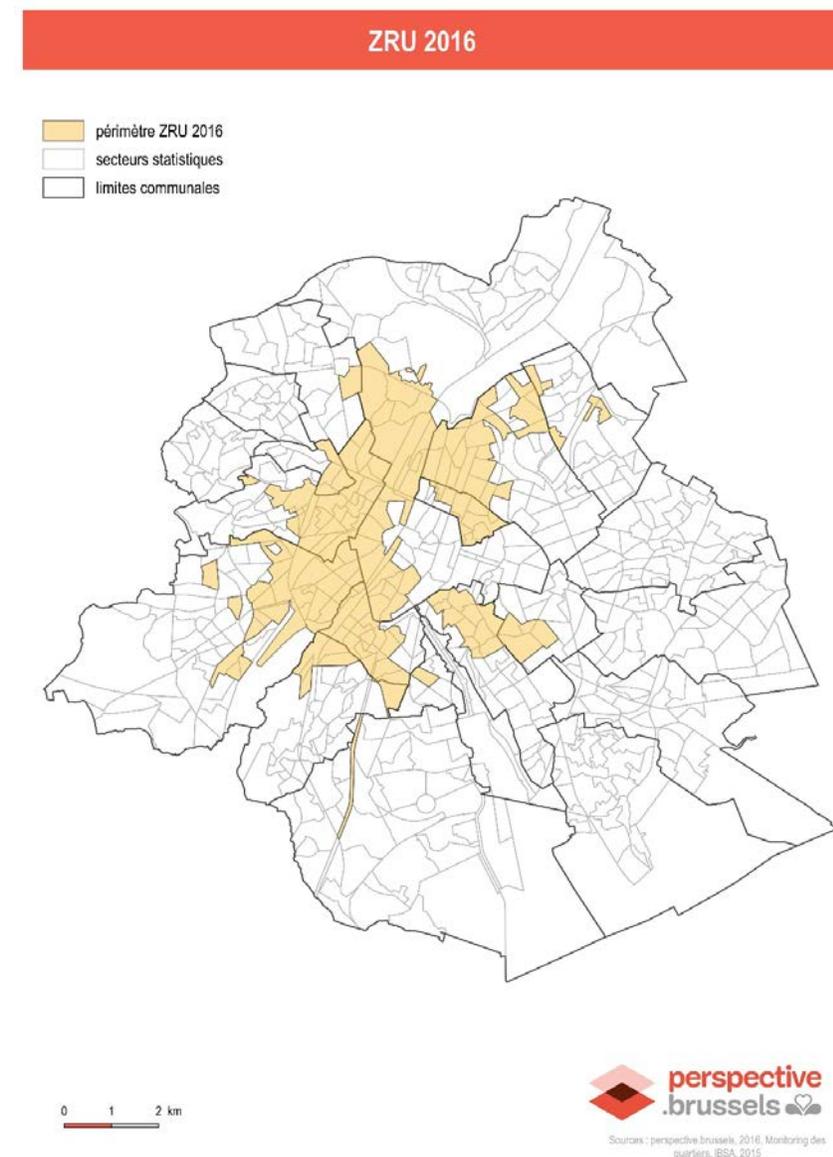
a) Observation

Déterminer des périmètres d'action et analyser l'évolution des indicateurs

La ZRU : détermination d'une nouvelle « Zone de Rénovation Urbaine » (ordonnance revitalisation urbaine) à partir d'une analyse de l'évolution socio-économique des quartiers précarisés selon différents critères.



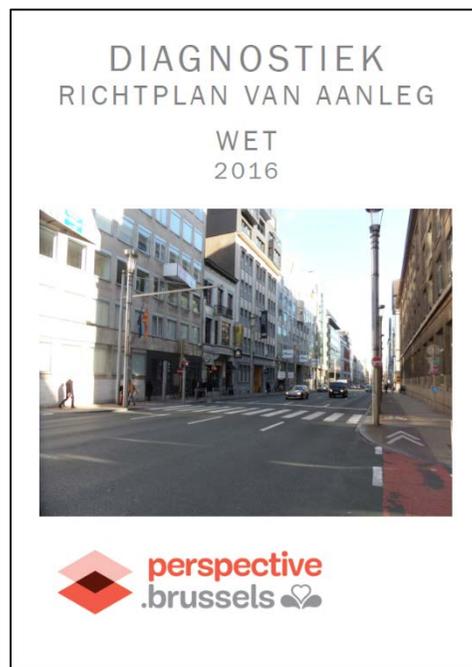
Evaluer la pertinence des périmètres d'action publique et mieux connaître leur évolution



b) Diagnostics

Etat des lieux pluri-thématique (logement, mobilité, espaces publics,...) de la situation d'une zone stratégique : analyse territoriale et démographique, sociale, économique, foncière, paysagère...

➔ Diagnostics Gare de l'Ouest, « OTAN », Herrmann-Debroux, Parc Astrid, Porte de Ninove, Maxilimien-Vergote, quartier européen...



INTRODUCTION

Un diagnostic
Les périmètres d'études

HISTOIRE ET FABRICATION DU TERRITOIRE

Jusqu'au 19ème siècle
19ème siècle
20ème siècle

SITUATION ET MORPHOLOGIE URBAINE

Caractéristique de la situation urbaine
Densité et typologie du bâti
Hauteurs et perspectives
Situation et Morphologie urbaine : enjeux et questions clés

PLANOLOGIE

Le PRAS démographique
Le PRD / PRDD
La Déclaration de politique régionale 2014-2019
Les plans d'aménagement
Les projets et réalisations récentes
Quelques réalisations emblématiques
Les projets de la Porte de Ninove
L'avis des habitants
Planologie : enjeux et questions clés

SOCIODEMOGRAPHIE

Evolution démographique
Une densité élevée
Une population jeune
Une part importante d'étrangers
Des ménages de plus grande taille
Une population précarisée
Une vie associative dynamique
Sociodémographie : enjeux et questions clés

EQUIPEMENT

Les équipements sportifs et récréatifs
Les écoles
Les équipements sociaux
Les équipements culturels
L'accueil de la petite enfance
Autres équipements
Equipements : enjeux et questions clés

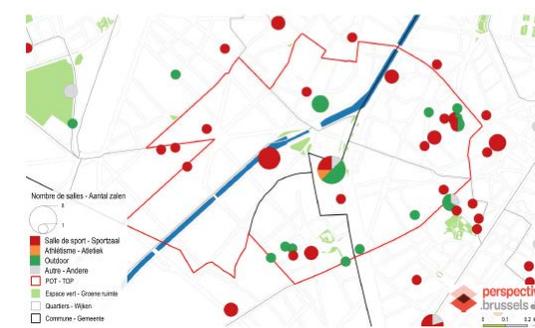
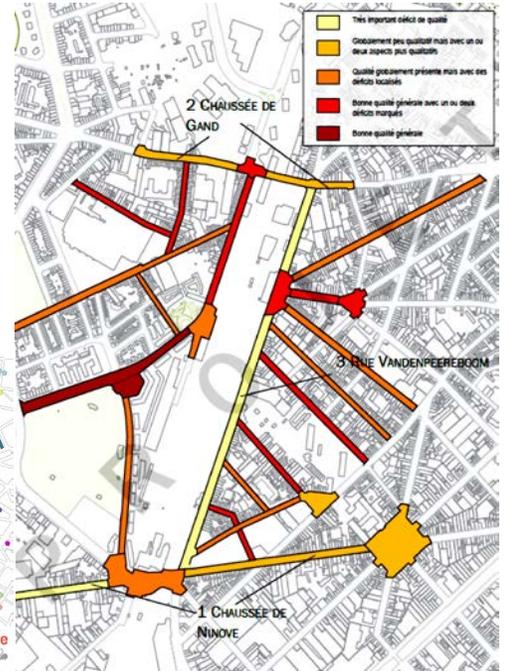
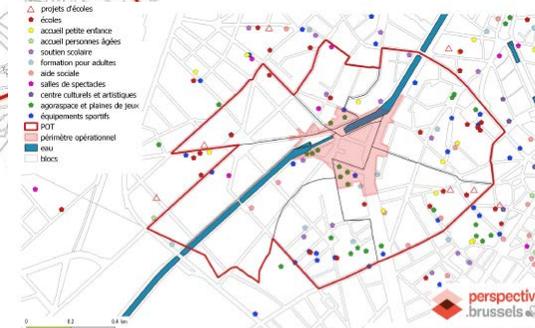
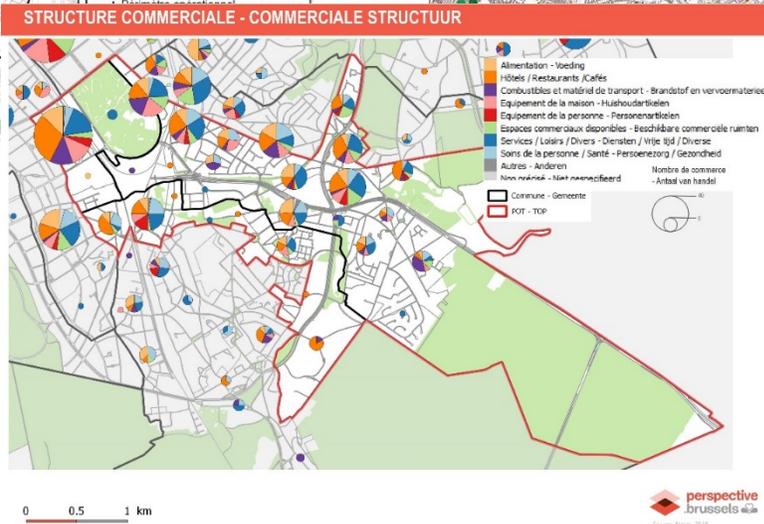
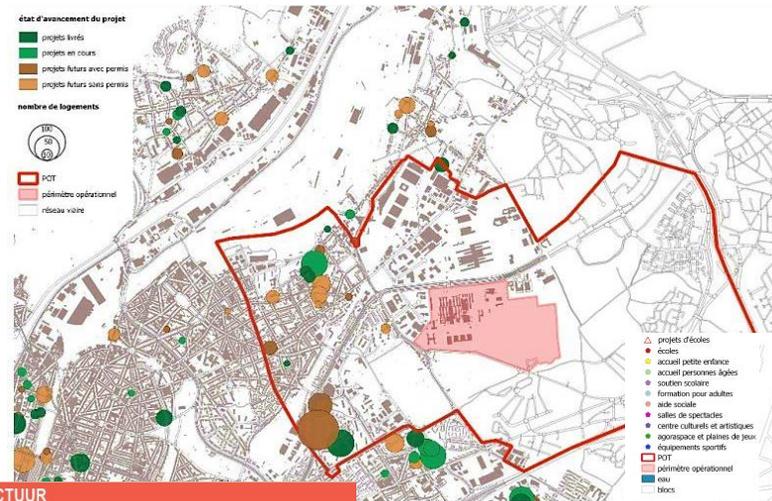
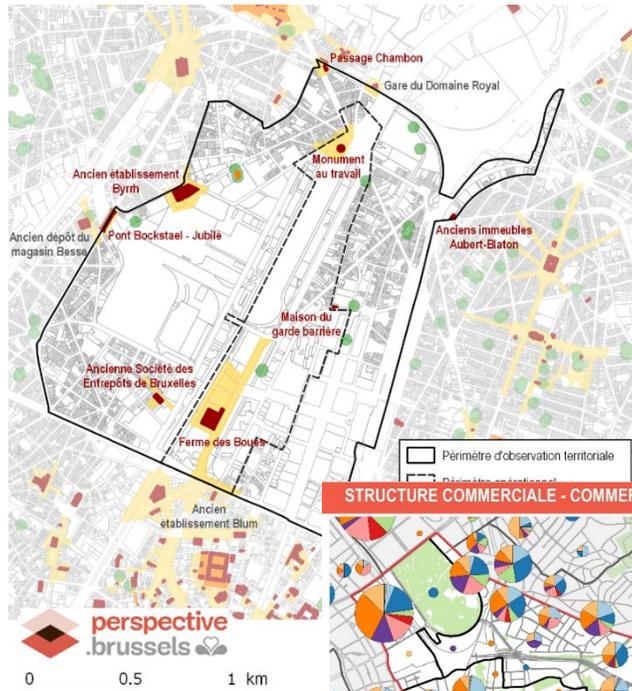
ACTIVITES ECONOMIQUES

L'activité commerciale
Une pression croissante sur l'industrie

b) Diagnostics



Détecter les problématiques et les enjeux pour alimenter la programmation du pôle et définir les ambitions paysagères et socioéconomiques du pôle et de son environnement.



c) Veille et prospective

Le « Monitoring des équipements culturels » :



Faites connaître
le potentiel
de vos espaces !

- ➔ Mieux connaître l'offre en équipements culturels : la localisation, les activités et le public-cible
- ➔ Détecter les besoins
- ➔ Formuler des propositions stratégiques de développement et d'investissement

La culture et
le vivre ensemble en
Région de Bruxelles-Capitale
bénéficient d'un nouvel outil dynamique :

Monitoring des équipements culturels

Remplissez dès maintenant le questionnaire en ligne sur

equipementsculturels.perspective.brussels



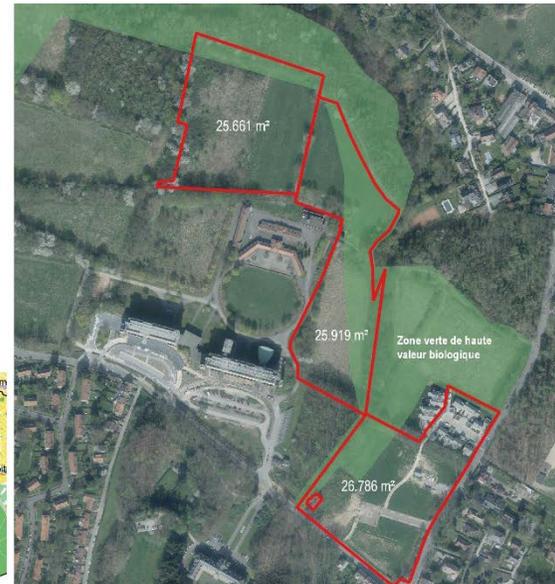
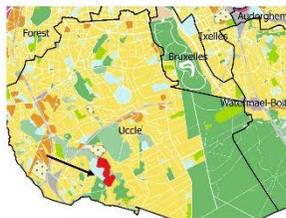
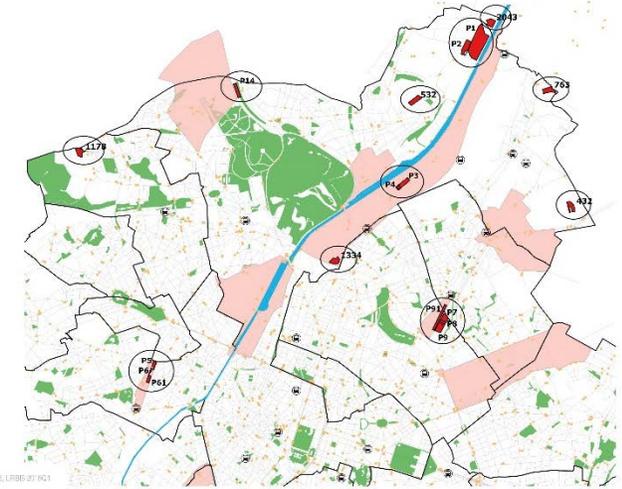
c) Veille et prospective

Le « cadastre du foncier disponible »

Création d'un outil de veille du foncier disponible

- connaissance approfondie des réserves foncières sur le territoire bruxellois : nombre, type, localisation, propriétaire, ...
- support aux opérateurs publics dans leur recherche de biens adéquats pour créer du logement et/ou des équipements

TYPE	NOM	CAPAKEY	SURE	RUE	NUM.	COMMUNE	REM.	SITUATION	PROPRIO.
Terrain	Memling Goethe	21305B0209/00A023	6102	Rue Memling	2	Anderlecht	terrain vague, proche Gare du Midi	libre	privé
Terrain		21308H0477/00X000	3486	Avenue Théo Verbeeck	10-12	Anderlecht	terrain d'entraînement + parking, stade	occupé	commune d'Anderlecht
Terrain		21492B0067/00S005	214	Place Eugène Simonis	11	Koelberg	terrain vague, metro Simonis	libre	privé
Bâtiment		21522B0034/00K005	139	Rue Mommaerts	5	Molenbeek	Bâtiment vacant, aspect délabré, proche équipement socioculturel	libre	privé
Terrain		21906D0380/00W002	211	Rue Van Dijk	18	Schaerbeek	plaine de jeux non fonctionnelle CQ Coteaux-Josaphat	occupé	commune de Schaerbeek
Terrain	Deux Gares - Marchandises	21305C0319/00T003	257	Rue des marchandises	7	Anderlecht	terrain vague clôturé, constructible	libre	CITYDEV
Bâtiment	Ancien internat pour jeunes filles	21682C0174/00G041	4186	Rue au Bois	369	Woluwe Saint-Pierre			SPABS
Bâtiment	bâtiment communal	21616A0183/00P058	2560	Rue Beeckman	87	Uccle	en vente, dépôt camion + bâtiment intérieur d'îlot	libre	commune d'Uccle



C) Méthodes et moyens

- ❑ **Rassemblement de données existantes / renseignements** : via études et documents, statistiques, création d'outils de veille, accès à des bases de données, rencontre d'acteurs et de groupes (« fédération ») d'acteurs, groupes de travail, enquêtes / sondages, vérification de terrain...

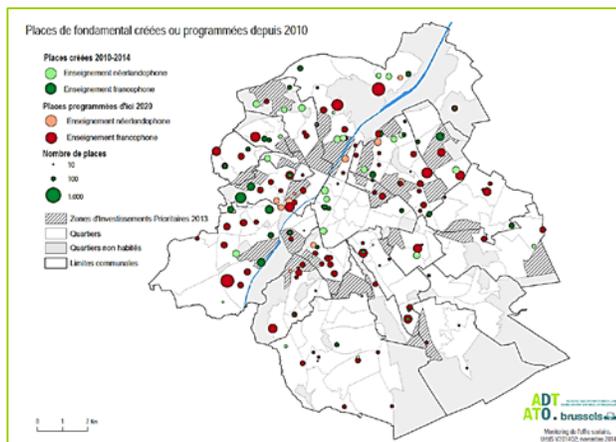


C) Méthodes et moyens

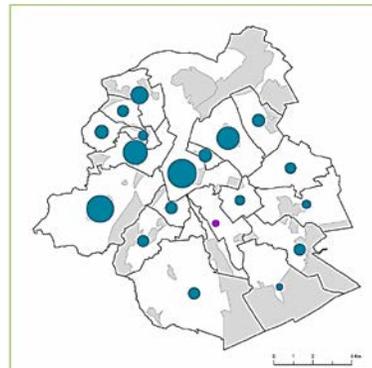
□ Définition d'indicateurs « pertinents »

➔ analyse territoriale qualitative et quantitative

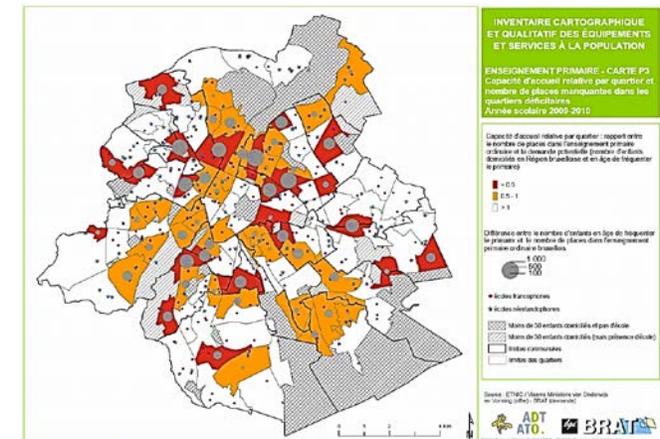
Places scolaires existantes et programmées



Population scolaire et croissance



Capacité d'accueil 2020



C) Méthodes et moyens

- ❑ **Suivi sur le long terme de l'évolution** des indicateurs (monitoring) : suivi ciblé et de l'évolution du contexte pendant la réalisation des projets
- ❑ Evaluation de l'impact des projets sur les quartiers concernés

Rénovation de la voirie et des espaces publics
par les pouvoirs publics 1995-2005



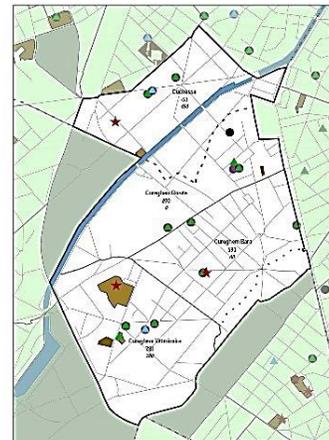
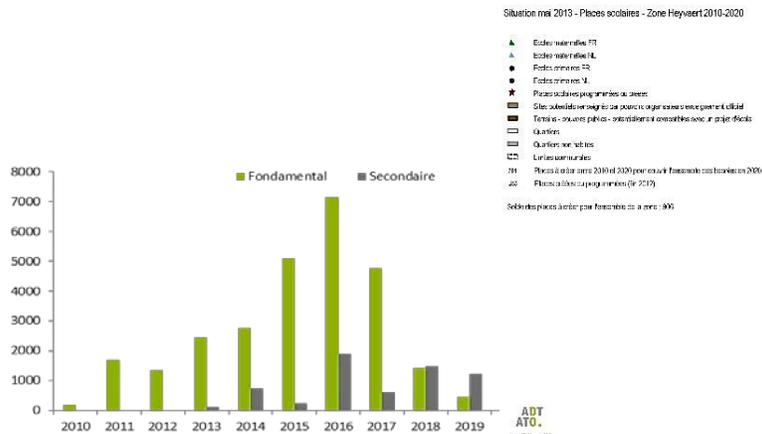
Rénovation de la voirie et des espaces publics
par les pouvoirs publics 2010



C) Méthodes et moyens

☐ « Livrables » :

- bases de données géoréférencées
- cartes, tableaux analytiques, graphiques, fiches techniques,...
- rapports, notes, publications,...
- communication (séances infos, groupes de travail,...)



CHAMPS	DESCRIPTION
TYPE	type: terrain à bâtir, bureaux, ateliers, commerces, dépôts...
NOM	Nom du lieu-dit, du projet...
CAPAKEY	Identifiant de la parcelle cadastrale
SURF	Surface parcelle
SURF_BAT	Surface bâtie de la parcelle
A_CONSTR	Année de construction
GABARIT	Gabarit du bâtiment
NB_NIV	Nombre de niveaux concernés par la disponibilité
ETAT	Etat général du bâtiment
PARKING	Existence de parking: O/N
FONCT	Autres fonctions dans le bâtiment
SITUATION	Situation actuelle: libre, projets, permis...
PROPRIO	Propriétaire
CONTACT	Personne de contact
N_CAD	nature cadastrale parcelle
PRAS	Affectation PRAS
PROT_P_CL	Proximité d'une zone de classement patrimonial: O/N
PROT_P_SA	Proximité d'une zone de sauvegarde patrimoniale: O/N
PROT_N	proximité d'une zone Natura 2000: O/N
SEVESO	proximité d'une zone SEVESO: O/N
EDRLR	Inclusion dans l'EDRLR: O/N
ZRU	Inclusion dans la ZRU: O/N
CDQ	Inclusion dans un Contrat de quartier: O/N
NOM_CDQ	Nom du contrat de quartier (si applicable)
SCH_DIR	Inclusion dans schéma directeur: O/N
PCD	Inclusion dans un plan communal de développement: O/N
PPAS	Inclusion dans un PPAS: O/N



Master plan: O/N
 le zone stratégique: O/N
 GE: catégories (y compris combinaisons)
 : O/N
 ts numéro de police
 :

D) Collaboration avec secteur social/santé

Contexte :

- ➔ Une méconnaissance mutuelle des secteurs social/santé d'un côté, aménagement du territoire de l'autre.
- ➔ D'où une non-prise en compte des réalités de part et d'autre.

Un début de collaboration :

- Participation aux focus groups « soins de proximité »
- Visite de logements alternatifs pour personnes âgées
- Présentation à Perspective de l'étude de programmation par le Prof. Verté

Public-cible :

D'un focus sur les seniors à un public plus large : personnes ayant besoin de soins et nécessitant une prise en compte spécifique dans le développement urbain.

D) Collaboration avec secteur social/santé

Mise en place de 2 groupes de travail :

➔ **Groupe de travail 1 : Préparation d'une journée d'étude réunissant le secteur « soins » et le secteur « aménageurs »**

- **Objectifs :**

- 1/ Sensibiliser les urbanistes aux réalités rencontrées par le secteur des soins, et vice-versa.
- 2/ Informer sur les outils pouvant être mobilisés de part et d'autre pour une meilleure prise en compte réciproque.
- 3/ Mettre en contact les acteurs du monde des « soins » et du monde des urbanistes, et enclencher une dynamique de travail collectif.

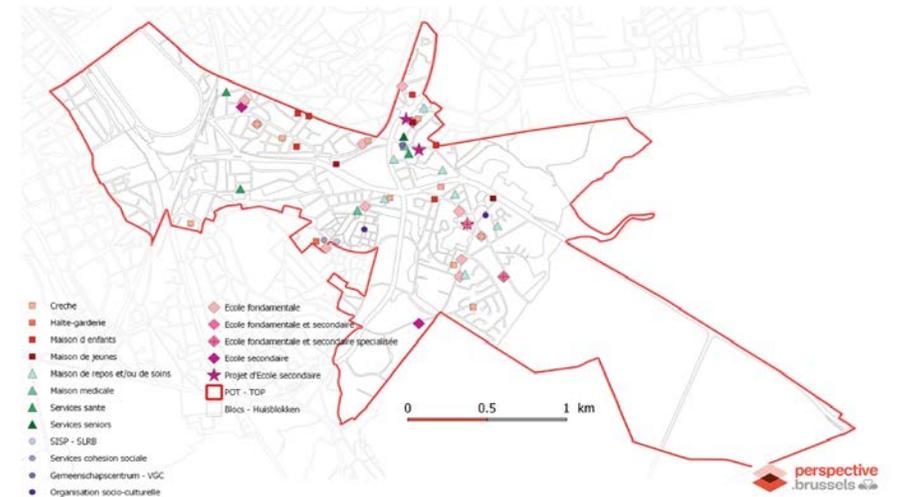
- **Planning :** fin 2017.

D) Collaboration avec secteur social/santé

➔ **Groupe de travail 2 : Consultation du secteur « soins » dans le cadre des processus de développement des grandes zones stratégiques (dont Perspective a la charge) :**

- **Expérimentation** à partir de quelques zones, pour préparer une collaboration structurelle
- **Objectifs** : recueillir les informations/points de vue sur la situation existante et sur les besoins des acteurs du secteur « soins » (organisations et usagers) sur des territoires donnés afin de :
 - 1/ nourrir le diagnostic de ce territoire
 - 2/ prendre en compte les besoins dans la planification stratégique (les enjeux) et la programmation (les fonctions qui seront développées) de ce territoire.
- **Exemples** : Herrmann-Debroux ou OTAN/Léopold III versus place Liedts et zone du canal > territoires aux réalités socio-urbaines très différentes.

EQUIPEMENTS SANTE-SOCIAL-SCOLAIRE - 2016 - GEZONDHEIDS, WELZIJN EN SCHOOLVOORZIENINGEN



Merci pour votre attention.

Questions/réponses.

Contacts :

Gert Nys

gnys@perspective.brussels

Rien van de Wall

rvandewall@perspective.brussels

Solange Verger

sverger@perspective.brussels

